

# BILAN D'ACTIVITÉS 2022

ASSOCIATION VIVRE EN FAMILLE  
Actions de soutien à la fonction parentale  
et de prévention des comportements à risque  
24, Rue Beaussier  
83 500 LA SEYNE SUR MER  
Tél : 04 94 06 67 34

[vivre.en.famille83500@gmail.com](mailto:vivre.en.famille83500@gmail.com)  
[avefsecretariat@gmail.com](mailto:avefsecretariat@gmail.com)

[www.vivreenfamille.com](http://www.vivreenfamille.com)



## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

En lisant le rapport d'activités 2022 de l'AVEF je mesure le chemin parcouru en 22 ans par l'AVEF, chemin parcouru de soucis mais aussi de satisfactions :

- Les témoignages des personnes qui sont venues à l'AVEF et qui y ont trouvé une réponse, une amélioration pour leur problème et toujours une écoute attentive, bienveillante auprès de nos professionnels,
- Les demandes de plus en plus nombreuses pour des interventions dans divers cadres : quartiers et familles en souffrance, établissements scolaires, associations... à la demande de la Préfecture, de la Justice, du Conseil départemental, des communes (La Seyne sur Mer, Toulon, Six-Fours, La Garde, La Valette),
- Donc la reconnaissance du travail sérieux accompli et l'expérience acquise au cours des années.

Les soucis sont surtout de l'ordre des financements qui nécessitent des dossiers de plus en plus contraignants dans leur rédaction avec à la clef des résultats parfois décevants ou des notifications qui se font attendre entravant les actions.

Toute l'équipe de l'AVEF a fait évoluer l'association pour trouver une certaine autonomie en prenant bien garde de rester fidèle à nos fondamentaux : actions de soutien à la fonction parentale et prévention des comportements à risque. C'est dans ce but que nous avons (et ce n'est pas un petit travail !...) obtenu l'agrément QUALIOP1 qui nous classe parmi les organismes de formation agréés et nous permet d'organiser des stages et des colloques.

L'AVEF évolue avec une équipe motivée, inventive, efficace et toujours dans un esprit de travail en réseau, on est plus forts ensemble !

Sans modestie je dirais que nous sommes fiers et heureux de notre contribution sociale dans ce monde de plus en plus difficile à vivre et complexe à comprendre.

Nous, c'est-à-dire cette belle équipe de professionnels toujours à pied d'œuvre et les administrateurs qui les soutiennent.

Je les remercie chaleureusement.

La Présidente

Madame LANATA





# SOMMAIRE

<b>PÔLE CLINIQUE</b> .....	<b>11</b>
GUIDANCE PARENTALE.....	11
INTERVENTION JEAN ZAY .....	14
PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE.....	15
PRÉ LA SEYNE SUR MER.....	15
PRÉ TOULON.....	17
CENTRE DE CONSULTATIONS FAMILIALES (CCF).....	19
THÉRAPIES FAMILIALES .....	22
LES SITUATIONS RELATIVES AUX FAMILLES ADOPTANTES .....	23
LA MÉDIATION FAMILIALE.....	24
LA THÉRAPIE DE COUPLE.....	25
CONCERTATIONS.....	27
LES SITUATIONS LIÉES AUX TRAUMATISMES .....	28
THÉRAPIES EMDR.....	29
ADULTES.....	29
THÉRAPIES EMDR.....	30
ENFANTS ET ADOLESCENTS.....	30
THÉRAPIES HYPNOSE.....	31
DÉBRIEFING .....	32
INTERVENTIONS AVEC L'ASSOCIATION AVRE.....	34
ACTION DE LUTTES CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES .....	35
(AVC).....	35
LES GROUPES DE PAROLES.....	35
LES MINI-GROUPES THÉRAPEUTIQUES .....	38
LES ENTRETIENS INDIVIDUELS.....	39
APPROCHE THÉRAPEUTIQUE DE LA VIOLENCE DANS LE COUPLE .....	41
LES STAGES DE RESPONSABILISATION.....	43
POUR LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE ET SEXISTES.....	43

PRÉVENTION DES COMPORTEMENTS À RISQUE.....	45
ATELIERS MIS EN PLACE AUPRÈS.....	45
DES PUBLICS PJJ.....	45
LES STAGES DE RESPONSABILITÉ PARENTALE.....	47
<b>PÔLE SOCIAL ET PSYCHO ÉDUCATIF.....</b>	<b>49</b>
ANIMATION DU RÉSEAU.....	49
LE PROJET COLLECTIF.....	51
« L'IMPORTANCE DE LA TRANSMISSION AU SEIN DES FAMILLES » .....	51
LA CITÉ ÉDUCATIVE.....	53
LES ACTIONS EN PARTENARIAT AVEC LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE.....	55
LES GROUPES DE PAROLE « CLASSIQUES ».....	58
CONFÉRENCE/DÉBAT.....	59
SOUTIENS ACCOMPAGNEMENTS ORIENTATIONS SPONTANÉS DES PARENTS.....	60
AJEF – ACCOMPAGNEMENT EN DIRECTION DU JEUNE ENFANT ET DE SA FAMILLE.....	61
ANALYSE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE.....	64
FORMATIONS.....	66
« PRÉVENTION DES COMPORTEMENTS.....	67
À RISQUE ».....	67
ATELIERS MIS EN PLACE AUPRÈS DES PUBLICS PJJ.....	67
GROUPES DE PAROLE EN PARTENARIAT AVEC LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE.....	69
ATELIERS MIS EN PLACE AUPRÈS DES PUBLICS MIAJ.....	71
L'AVEF SUR D'AUTRES TERRITOIRES.....	72
MAISON DES FAMILLES DE SIX-FOURS.....	72
MAISON DE LA PARENTALITÉ DE LA VALETTE DU VAR.....	73
IMPLICATION DANS LE RESEAU LGBTQIA+ coordonné par le Planning Familial du Var.....	75
<b>PÔLE FORMATIONS.....</b>	<b>76</b>
ANALYSE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE.....	76
OU RÉGULATION D'ÉQUIPE.....	76
INTERVENTION SUR LA THÉMATIQUE DE L'ADOPTION.....	77
ET DES SÉPARATIONS CONFLICTUELLES.....	77

INTERVENTION SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES DES AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES ET DE LEUR FAMILLE .....	78
FORMATION ©THERAPLAY.....	79
FORMATION HYPNOSE .....	81
Niveau 1 « INITIATION ».....	81
Niveau 2 « APPROFONDISSEMENT » .....	81
Niveau 3 « PERFECTIONNEMENT ».....	81
FOCUS SUR LA DÉMARCHE QUALIOP.....	86
COLLOQUES .....	87
TÉMOIGNAGES DES PARTENAIRES .....	89
LE CMP : CENTRE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE DE LA SEYNE SUR MER .....	89
LE PRÉ DE LA SEYNE SUR MER.....	90
LE PRÉ DE TOULON / AVEF.....	91
ÉCOLE JEAN ZAY / AVEF .....	92
CRÈCHE LES COLOMBES .....	93
<b>ANNEXES .....</b>	<b>95</b>
PUBLICATIONS.....	95
ALEXANDRINE SANCHEZ, Psychologue clinicienne.....	95
REVUE THÉRAPIE SYSTÉMIQUE.....	95
REVUE DE L'INFIRMIÈRE.....	98
PUBLICATIONS.....	101
PR. MICHEL DELAGE, Psychiatre .....	101
CHAPITRE : Cycle de vie familial et évolution des liens d'attachement .....	101
CHAPITRE : La spiritualité dans l'activité professionnelle de l'éducateur : une nécessité, une aptitude, une ressource.....	102
PARTICIPATION À L'OUVRAGE :.....	103
LA CRISE COVID VUE PAR LES PSYS .....	103
PUBLICATIONS DANS LA REVUE THÉRAPIE FAMILIALE.....	104
PRÉFACES DU PR. MICHEL DELAGE.....	105
POSTFACE DU PR. MICHEL DELAGE.....	108
PODCAST .....	109
Laurence MARTEL, Docteur en Psychologie.....	109
<b>GLOSSAIRE.....</b>	<b>110</b>



# SOMMAIRE

## PÔLE CLINIQUE

### GUIDANCE PARENTALE

- 200 familles
- 50 familles reçus à l'école Jean ZAY (10 permanences)

### PRÉ

Programme de Réussite Éducative

La Seyne sur mer

- **88 rencontres** de 3h de supervision/régulation (**44 familles** concertées)
  - **44 familles orientées en guidance parentale**
  - **26 familles orientées en entretiens familiaux**
    - **33 enfants** suivis en **technique EMDR**

Toulon

- **11 rencontres** de 3h de supervision/régulation (**17 familles** concertées)
  - **6 familles orientées en guidance parentale**
  - **2 familles orientées en thérapie familiale**
    - **6 enfants** suivis en **technique EMDR**

# CENTRE DE CONSULTATIONS FAMILIALES

Thérapie Familiale

- **261 familles** (dont **15 familles adoptantes**)

Médiation Familiale

- **18 prises de contacts – 2 suivis**

Thérapie de couple

- **40 couples reçus**

## EMDR / HYPNOSE

- **71 personnes reçues**

**EMDR / HYPNOSE Adultes**

- **34 familles reçues**

**EMDR Enfants/Adolescents**

- **37 enfants reçus**

## CONCERTATIONS

- **86 rendez-vous directs**
- **51 consultations** par téléphone ou visioconférence
- **35 consultations** en présentiel

## INTERVENTION AVEC L'ASSOCIATION AVRE

- **29 thérapies familiales**
- Soit **89 bénéficiaires** dont **43 enfants et/ou adolescents**

## AVC

# ACTION DE LUTTES CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

### GROUPES DE PAROLE

- **223 auteurs** reçus dans les groupes de paroles
- **19 auteurs** suivis en entretiens individuels
- **15 auteurs** reçus en mini-groupes thérapeutiques

### STAGE DE RESPONSABILISATION

- **181 auteurs pour 17 stages réalisés**

### STAGE DE RESPONSABILISATION PARENTALE

- **7 parents accueillis**

## PÔLE SOCIAL ET PSYCHO ÉDUCATIF

- L'AVEF a organisé **4 rencontres « Réseau Parentalité » avec les professionnels du territoire**
  - L'AVEF a organisé **10 réunions avec les partenaires**
  - L'AVEF a participé à **11 réunions avec les partenaires**
  - L'AVEF a participé à **5 manifestations organisées par les partenaires**
- Re conduite du projet collectif « **L'importance de la transmission au sein de la famille** »

## LES ACTIONS

Réunions des nouveaux parents

- **10 participations dans les écoles soit 90 parents rencontrés**

Temps de permanence et groupes de parole de parents dans le cadre de la Cité  
Educative

- **49 permanences** au sein de **5 écoles maternelles QPV**
  - **10 groupes de parole**

Groupes de parole de parents



- **48 groupes de paroles** ont été animés par l'AVEF dans les écoles et associations

## **ANALYSE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES DANS LE CADRE DE L'AJEF**

- **Mise en place sur 5 structures municipales** (Crèches Joliot Curie, Joseph Vincent, le Petit Monde, Elsa Triolet et RAM)
- **Mise en place sur 3 structures associatives** (Les Colombes, les Grenadines et la Farandole)

## **TEMPS DE PERMANENCE POUR LES PARENTS DANS LE CADRE DE L'AJEF**

**Mis en place sur 3 structures**

- **24 temps de permanence**

## **ACTIONS PRÉVENTION DES COMPORTEMENTS À RISQUE**

Auprès de la PJJ

- **31 jeunes bénéficiaires sur les ateliers**
- **7 cycles d'ateliers ont été réalisés (36 séances de 2h)**

Auprès de la M.I.A.J.

- **426 jeune bénéficiaires**

## **L'AVEF SUR D'AUTRES TERRITOIRES**

Maison des Familles de Six-Fours

- **10 permanences**

# PÔLE FORMATIONS

## APP/ RÉGULATIONS / FORMATIONS

### ➤ 48 APP ou Régulation d'équipe

SUPERVISIONS

### ➤ 26 Supervisions

## FORMATIONS

6 formations / 46 participants

### « *Violences conjugales* »

#### ➤ 9 participants

### « *Les matinées de l'Hypnose* »

#### ➤ 3 participants

### « *Formations Hypnose* »

Niveau 1

#### ➤ 12 participants

Niveau 2

#### ➤ 6 participants

Niveau 3

#### ➤ 5 participants

FORMATION ©THERAPLAY

### ➤ 1 formation de 4 jours

#### ➤ 11 participants

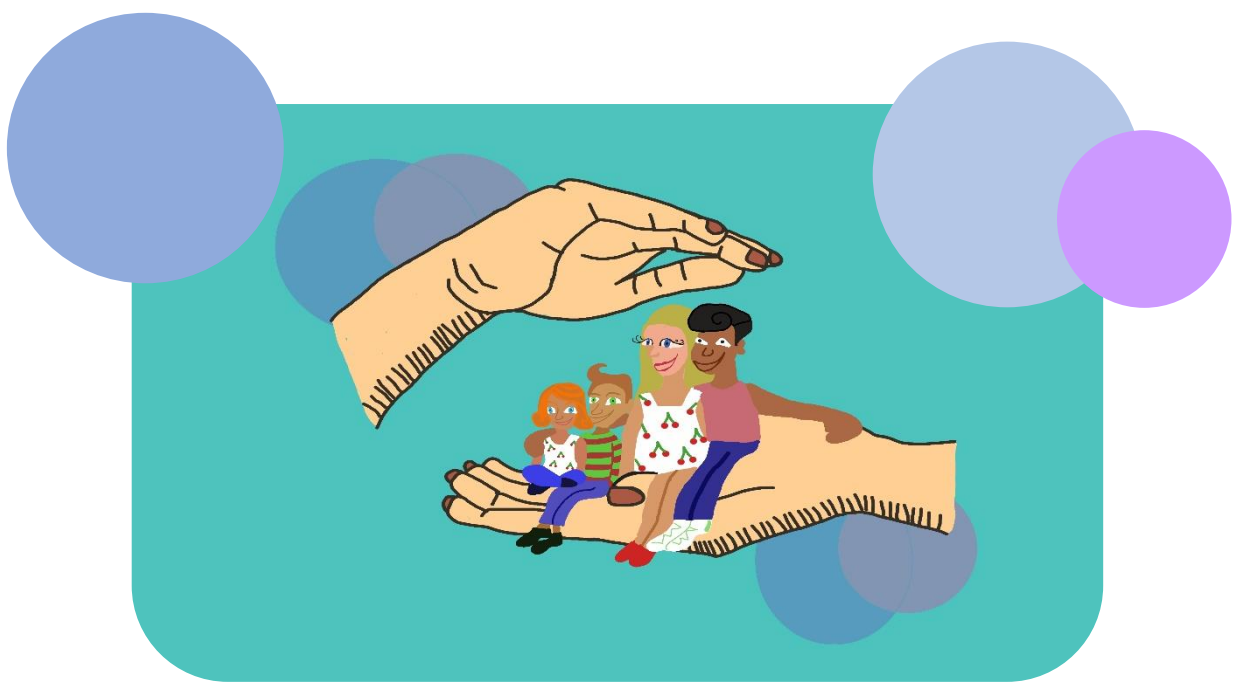
## COLLOQUE

17 Juin 2022 : « Les nouvelles familles, quelles interventions thérapeutiques ? »

#### ➤ 176 participants

22 Septembre 2022 : « Psychotrauma : thérapies brèves et résilience. »

#### ➤ 207 participants



## PÔLE CLINIQUE

L'équipe du pôle clinique

### GUIDANCE PARENTALE

Alexandrine SANCHEZ,  
Psychologue clinicienne

Véronique CLÉRY-FERRON  
Psychologue clinicienne

Soutenir la responsabilité et le rôle éducatif des parents sur essentiellement trois dimensions qui contribuent à la construction de l'identité de l'enfant et des rapports familiaux et sociaux :

Une dimension relationnelle et affective (le lien, l'attachement)

Une dimension plus cognitive qui est liée à la construction des apprentissages, de leur transmission et la transmission d'un certain nombre de valeurs, de savoir-faire des parents aux enfants.

Une dimension socialisante dans le contexte des relations qu'établit l'enfant à partir de ses parents avec les différentes structures d'intégration dans la cité.

Ce travail se fait obligatoirement en complémentarité et en lien avec les autres interventions et dans la volonté d'une pratique thérapeutique de réseau.

Les guidances parentales sont une méthode de traitement des conflits familiaux ou un mode de réponse aux questionnements parentaux original et novateur à la frontière de la psychothérapie et de la psycho éducation.

Le but étant de faire une prise en charge de durée brève mais intense d'un problème précis à un moment précis et dans un but précis s'inspirant du modèle de thérapie brève de Luc ISEBAERT et Marie-Christine CABIE.

Les objectifs à travailler en séance sont prédéfinis avec la famille qui est associée comme partenaire principal. Les résultats sont évalués à chaque séance et si possible réévalués et réajustés si besoin.

Les deux parents sont invités d'emblée dès le premier rendez-vous, même si ce sont souvent les mères qui font la première demande.

Le travail fait sur l'accueil au niveau de l'association notamment à travers une formation ethnopsychiatrie (60% des situations traitées sont issues de l'immigration : Tunisie, Maroc, Algérie, Madagascar, Sénégal,) et en Systémie, nous a fait évoluer sur notre positionnement en tant que thérapeutes et nous permet aujourd'hui de développer une technique d'accueil qui laisse toute la place aux pères quelle que soit leur culture.

En effet, nous partons du principe que de quelque origine qu'il soit, le père a une place essentielle dans la résolution des difficultés familiales, nous lui donnons toujours un rôle qu'il soit présent ou absent physiquement.

Nous l'invitons même par téléphone quand il est absent au premier rendez-vous, nous ajustons nos horaires de rendez-vous afin de nous rendre disponible à lui, nous l'accueillons dans toutes ses dimensions même dans un certain refus ce qui est quasi rare car nous le rendons indispensable par notre écoute et notre accueil.

En effet, le père occupe pour nous une position centrale pas seulement qu'en tiers séparateur mais bien en tant que garant de la transmission des valeurs et différentes identités familiales. Pour nous le couple parental doit être une équipe face aux difficultés rencontrées et à leur résolution.

Notre travail ne peut prendre tout son sens que si nous nous inscrivons dans cette coopération parentale.

**197 familles soit 253 personnes :**

**Le public priorisé vient de La Seyne sur Mer – Six-Fours ; nous avons de multiples demandes hors secteur auxquelles nous répondons de façon adaptée à la situation familiale :**

- **155 familles viennent de La Seyne sur Mer**
- **11 familles viennent de Six-Fours**
- **31 familles viennent de l'agglomération**

Âge des enfants concernés par cette action de guidance

Âge	Garçons	Filles
Entre 0 et 5 ans	21	15
Entre 6 et 12 ans	30	19
Entre 13 et 17 ans	12	11

## SCHÉMA FAMILIAL

- 97 familles monoparentales
- 14 familles recomposées
- 86 familles nucléaires

Âge des parents	Hommes	Femmes
Entre 26 et 60 ans	75	178
+ de 60 ans	-	-

## PROBLÉMATIQUES

Portes d'entrée principales sont repérées.

- 100 familles sont reçues en entretien pour **des difficultés ou troubles rencontrés par l'adolescent ou l'enfant** au vue des difficultés constatées, nous avons dû, avec les familles concernées, rédiger **16 informations préoccupantes**
- 19 familles rencontrent des **difficultés autour de la parentalité**.

## L'INTÉGRATION DES GUIDANCES DANS LE PROJET GLOBAL SUR LE TERRITOIRE ET LA MISE EN RÉSEAU

**La Pratique de Réseau** : dans **80%** des situations il y a échange et collaboration avec des partenaires dans l'esprit de décloisonner les pratiques, croiser les compétences et les complémentarités.

## ÉVALUTAION & RÉFLEXION AVEC LES PARTENAIRES QUI VEULENT ORIENTER DES FAMILLES :

De par notre « spécialisation » et mode d'intervention, nous constatons une augmentation des orientations de familles hors de la sectorisation de nos interventions (financement). Ne pouvant pas répondre à ces sollicitations, nous menons alors par téléphone, lors de la prise de contact avec les partenaires une évaluation de l'efficacité selon leurs contextes, d'un accompagnement psycho éducatif (guidance parentale) ou un travail familial (entretiens avec tous les membres de la famille concernée). Notre éclairage ou aide se fera pour une aide à la prise de décision en lien avec notre spécificité dans le soutien à la parentalité, le lien intrafamilial et la pratique thérapeutique de réseau mais aussi pour indiquer d'autres partenaires possibles à La Seyne sur Mer ou sur d'autres territoires.

En 2022 ce sont **542 appels téléphoniques avec les professionnels** émanant de :

Conseil Départemental du Var – Éducation Nationale Service de santé – Structures Petite Enfance PJJ/Gendarmerie – AVENIR/SPIP/AAVIV  
APEA -AEMO – PRÉ et Service de la Mairie  
Planning Familial – ADDICT/AVASTOFA Associations et IME/CAT.



## INTERVENTION JEAN ZAY

Depuis onze ans notre psychologue intervient régulièrement sur l'école **Jean Zay** à la demande de la directrice qui avait noté que ses orientations directes à l'AVEF portaient peu ses fruits et qu'une intervention à ses côtés à l'école serait plus bénéfique en sa présence ce qui facilitait l'affiliation et la démystification de la profession de Psychologue.

Nous avons pu noter d'emblée que ces permanences relevaient d'un réel succès, les familles se rendant systématiquement aux rendez-vous et directement à l'AVEF pour le déclenchement du suivi.

Grâce à ce premier contact direct nous nous sommes aperçus que les pères venaient plus volontiers à l'école qui représente l'institution de la République s'occupant de leurs enfants.

De plus ce premier lien nous permet d'avoir accès directement aux enfants et à l'équipe enseignante.

Cette première rencontre permet avant tout de pouvoir faire une offre de soin dans un climat de confiance.



**10 permanences**  
**50 familles**



# PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

## PRÉ LA SEYNE SUR MER

### L'équipe du PRÉ

**Ludovic JUGEAT**  
Éducateur référent famille

**Akila DAROUSSI**  
Référente famille

**Nathalie CANTELE**  
Coordinatrice

**Farid ZENNIR**  
Éducateur référent famille

### L'équipe de l'AVEF intervenant sur le PRÉ LA SEYNE

**Michèle CHIEUSSE**  
Psychothérapeute spécialisée EMDR Enfants

**Véronique CLÉRY-FERRON**  
Psychologue clinicienne

**Marianne JACQUEMIN**  
Psychologue clinicienne

**Alexandrine SANCHEZ**  
Psychologue clinicienne  
Psychothérapeute familiale

Depuis près de **12 ans** nous sommes les référents psychologiques et thérapeutiques du Programme de Réussite Éducative de La Seyne sur Mer, c'est-à-dire que nous organisons tous les 15 jours une réunion de concertation/régulation/supervision en lien avec l'équipe et la coordinatrice afin d'évoquer les situations familiales concernées et d'y apporter une solution adaptée par le biais de l'AVEF en proposant quatre types de prise en charge :

Des réunions de concertations, des guidances parentales, des entretiens familiaux et des Entretiens bilan et de soutien auprès de l'enfant.

Si la problématique est plus complexe d'autres solutions sont proposées : orthophonie, activités extra-scolaires en lien avec l'équipe du PRÉ et en appui du secteur associatif.

Les interventions thérapeutiques se font essentiellement auprès des familles issues du quartier Berthe et de l'immigration dans des situations de précarité. Elles se font donc au cas par cas et sont modulables selon les familles, elles s'inspirent bien souvent du modèle de thérapie brève centrée sur la solution. Leur efficacité est toujours évaluée.

## COMPTE-RENDU PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRÉ LA SEYNE SUR MER)

Le travail avec le Programme de Réussite Éducative se fait à trois niveaux :

Tout d'abord des réunions ont lieu deux fois par mois, où la psychologue se déplace dans les locaux du PRÉ les mardis matin pendant trois heures où ont lieu des moments de régulation et supervision afin d'établir les prises en charge les plus adaptées pour les familles,

**88 rencontres de 3h (59 familles concertées)  
44 familles orientées en Guidance parentale  
26 familles orientées en Entretiens familiaux**

Après un temps d'évaluation en présence de l'équipe du PRÉ, un travail sur les compétences des parents a lieu, une mise en réseau afin de faciliter la fonction parentale : centre aéré, accompagnement à la scolarité, orthophonie, psychomotricité, ...

Le travail s'adapte toujours aux besoins des familles et peut se faire à chaque fois que cela est possible au domicile des familles car nous nous sommes aperçus que vu le nombre d'enfants de la plupart des familles et parfois l'impossibilité de se déplacer dû à certaines difficultés psychologiques et / ou physiques, il était plus adapté d'aller à la rencontre de ces parents afin de faciliter l'affiliation et la mise en place d'un travail de psycho et coéducation de leurs enfants.

Les résultats obtenus sont satisfaisants surtout en termes de mise en réseau des parents, ils se sentent moins isolés, renforcés dans leurs rôles éducatifs et valorisés dans leurs compétences parentales.

Les entretiens sont basés sur la thérapie brève centrée sur la solution en co-thérapie où un travail intensif est établi tous les 15 jours afin d'aider au plus vite ces familles souvent connues des services sociaux et où il existe des besoins de renforcement des liens familiaux car elles sont souvent très impactées par la vie : deuil, handicap, maladie.



Ces entretiens sont menés par deux Psychologues en co-thérapie de par la nécessité d'être deux afin d'intervenir le plus efficacement sur ces familles à besoins multiples.

#### Des **Entretiens / bilan et de soutien auprès des enfants**

Entretien bilan et de soutien auprès de l'enfant sur les aspects psycho éducatif, cognitif, affectif – Travail sur les freins en lien avec les parents le réseau local, le PRÉ, les institutions et partenaires de la famille. Soutien aux parents pour leur permettre d'être le principal référent et partenaire dans l'accompagnement de l'enfant. Accompagnement pour les situations les plus complexes de l'enfant et sa famille pour une orientation opérationnelle sur les aspects : psycho-éducatif, affectif, inter relationnel - Participation aux rencontres techniques du PRÉ de La Seyne sur Mer et Présence aux côtés des intervenants du PRÉ dans les rencontres avec les Institutions si cela a du sens dans la situation.

#### Des **prises en charge post-traumatiques Enfant** :

**33 enfants** sont suivis en **technique EMDR**

## PRÉ TOULON

### L'équipe de l'AVEF intervenant sur le PRÉ LA SEYNE

**Alexandrine SANCHEZ**

Psychologue clinicienne

Psychothérapeute familiale

**11 rencontres** de 3h en 2022 de supervision/régulation (**17 familles** concertées)

**6 familles orientées pour les guidances parentales**

**2 familles orientées en thérapie familiale**

**6 enfants suivis en technique EMDR**

## COMPTE-RENDU PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRÉ TOULON)

### INTERVENTIONS BRÈVES CENTRÉES SUR LES SOLUTIONS À PARTIR D'ENTRETIENS FAMILIAUX (PRÉ)

Nous proposons des entretiens familiaux afin de résoudre les difficultés d'une famille sur un problème précis à un instant précis.

Nous allons travailler autour de quelques notions préétablies :

1. Nous définirons avec la famille dès le premier entretien des objectifs clairs, simples et évaluables, deux maximums.
2. Les rendez-vous seront dans la mesure des possibles, proches, intensifs et immédiats.


- 
3. Les entretiens dureront une heure maximum.
  4. Les notions de souplesse, créativité, patience, d'affiliation, d'empathie seront capitales.
  5. Le nombre de séances sera défini à l'avance avec la famille.
  6. La famille sera considérée comme une collaboratrice.
  7. Nous rechercherons toujours les ressources de la famille.
  8. Le problème, les objectifs et la recherche de solutions se feront avec la famille.
  9. Trois règles sont essentielles :
    - « *Si ce n'est pas cassé...ne réparez pas* »
    - « *Une fois que vous savez ce qui marche, faites-en plus* ».
    - « *Si ça ne marche pas...ne le faites plus, faites quelque chose de différent* ».
  10. Chercher les succès antérieurs.
  11. Accepter les échecs : « *On peut mener un cheval à l'abreuvoir mais on ne peut pas l'obliger à boire* ».
  12. Les objectifs seront toujours pensés en termes d'interaction.
  13. Utiliser les objets flottants (Génogramme, sculptures,) pour médiatiser la parole.
  14. Utiliser la question miracle afin de pouvoir permettre aux familles de se projeter dans une vision positive de l'avenir.
  15. Utiliser les échelles numériques pour évaluer le travail effectué en présence des familles.
  16. Renforcer et amplifier les changements positifs.
  17. Importance de la supervision des intervenants.
  18. Prescrire des tâches concrètes et réalisables à la fin des séances pour donner une part active aux familles dans la thérapie.
  19. Importance du recadrage positif des symptômes.



Image de Mohamed HassanPixabay

## **CENTRE DE CONSULTATIONS FAMILIALES (CCF)**

**THÉRAPIE FAMILIALE**

**THÉRAPIE DE COUPLE**

**MÉDIATION FAMILIALE**

**THÉRAPIE EMDR**

**THÉRAPIE HYPNOSE**

**CONCERTATIONS**

# ÉVOLUTION

Au fil des années, l'activité du Centre de Consultations Familiales s'est accrue, diversifiée et complexifiée.

1. Les demandes sont de plus en plus nombreuses, au point que nous devons de plus en plus prioriser par territoire (La Seyne sur Mer et Six- Fours).
2. Les situations qui nous sont présentées sont souvent des situations complexes qui donnent lieu à des interventions multiples dans le champ socio-éducatif, médical et juridique conduisant à un travail de réseau.
3. Le **Centre de Consultations** est souvent consulté comme **centre expert**. Ainsi se sont développées des entrevues qualifiées de **concertations**.
4. Le caractère pathologique de nombreuses situations conduit à un allongement de la durée des thérapies.
5. On peut dégager des situations plus spécifiques où le savoir-faire du Centre de Consultations est spécialement sollicité.
6. Au vu de notre spécificité, une thérapeute familiale de l'AVEF intervient sous forme de prestations à l'association AVRE.

**Nous ajouterons que la réputation du Centre de Consultations** conduit régulièrement à des demandes de stages d'observation-formation de la part de professionnels s'initiant aux thérapies familiales. Leur présence demande une certaine disponibilité d'accueil, mais constitue aussi une bonne stimulation dans l'activité au quotidien.

**5 stagiaires** tout au long de l'année 2022.

# CHIFFRES 2022 POUR LE CENTRE DE CONSULTATIONS

Sur **582 familles** différentes composées de : **544 femmes, 260 hommes, 588 enfants.**

- **292 familles** viennent de La Seyne sur Mer dont 68 des QPV
- **65 familles** viennent de Six-Fours les Plages
- **118 familles** viennent de Toulon
- **97 familles** viennent du Var
- **10 familles** viennent hors Var

## SCHÉMA FAMILIAL

- **185 familles** monoparentales
- **89 familles** recomposées
- **308 familles** nucléaires

Âge des parents concernés par cette action

Âge des parents	Hommes	Femmes
Entre 18 et 25 ans	0	2
Entre 26 et 60 ans	256	540
+ de 60 ans	4	4

Âge des enfants concernés par cette action

Âge	Garçons	Filles
entre 0 et 5 ans	50	57
<b>entre 6 et 15 ans</b>	183	138
<b>entre 16 et 17 ans</b>	24	42
entre 18 et 25 ans	52	42

## ORIENTÉES :

- Le Conseil Départemental, PMI, UTS,
- Éducation Nationale, PRÉ, AEMO, APEA, AVRE, LE PRÉLUDE, AAVIV, PJJ, POLICE, et autres associations,
- Médecins et réseau-médico-psychologique,
- Reprise de contact et entourage familial, REAAP, groupes de parole, internet...

## PROBLÉMATIQUES MAJEURES :

Il ressort principalement 3 catégories de motifs pour les consultations familiales faites en 2022 :

- **427 familles liées à « crise de vie »** (dysfonctionnements internes liés à des évènements inéluctables du cycle de vie des familles).
- **74 familles liées à « crise liée à un évènement traumatique »** (accident, maladie grave, décès, suicide, agression sexuelle...).
- **81 familles liées à « dysfonctionnement chronique »** : violences conjugales, violences ados/parents, alcoolisme, problème de frontières (climat incestueux).

## L'équipe du pôle clinique

# THÉRAPIES FAMILIALES

Jean-Luc BRUNO  
Thérapeute familial et couple

Michel DELAGE  
Psychiatre, Thérapeute familial

Katie IMPERIALE  
Thérapeute familiale

Marianne JACQUEMIN  
Psychologue clinicienne

Karine NIELLON  
Thérapeute familiale et conjugale  
Membre EFTA

Alexandrine SANCHEZ,  
Psychologue clinicienne,  
psychothérapeute familiale

**261 familles reçues**

Conséquences du travail groupal effectué avec les auteurs de violences conjugales, de plus en plus de couples s'engagent dans des demandes de thérapie. Une attention particulière est portée aux enfants dont nous considérons qu'ils sont toujours victimes quand ils sont témoins de violences à la maison.



## L'équipe du pôle clinique

# LES SITUATIONS RELATIVES AUX FAMILLES ADOPTANTES

Michel DELAGE  
Psychiatre, Thérapeute familial

Alexandrine SANCHEZ,  
Psychologue clinicienne,  
psychothérapeute familiale

Conséquence du travail groupal proposé dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil Départemental de plus en plus de familles consultent dans un contexte d'adoption difficile lié à des modifications profondes des conditions d'adoption : nous avons été sollicités pour être membre du conseil de famille du département du Var .

Recrudescence d'enfants à besoins spécifiques,

**15 familles reçues**



## L'équipe du pôle clinique

# LA MÉDIATION FAMILIALE

Béatrix OMNES  
Médiatrice familiale

La médiation familiale est un outil visant à la restauration d'un dialogue au sein des familles et notamment entre des parents, dès lors qu'un conflit ou un désaccord met à mal la confiance et /ou la capacité d'écoute de chacun.

L'objectif de la médiation est de permettre une communication positive et responsable entre les différents membres aux fins de les amener à trouver une solution qui réponde aux besoins de chacun.

La médiation familiale a été introduite dans le Code Civil par la Loi du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale puis par la Loi du 26 mai 2004 relative au divorce.

C'est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial, axé sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation.

Le médiateur familial est un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision. Il favorise, la communication, la gestion des conflits dans le domaine familial dans sa diversité et dans son évolution et renforce le rôle éducatif des parents.

**L'AVEF** à une démarche spécifique soutenue par un professionnel qui permet aux membres d'une famille, qui traversent une situation de conflit, d'incompréhension... de se rencontrer et d'aborder ensemble leurs préoccupations afin de prendre des décisions qui les concernent.

Le médiateur familial offre un cadre sécurisé qui va permettre à chacun de s'exprimer librement dans le respect de l'autre et d'avoir l'assurance d'être entendu.

La médiation familiale s'appuie sur des principes éthiques de liberté, de responsabilité et de compétences des personnes.

**18 contacts + 2 services qui ont débouché sur 6 entretiens d'information dont deux avec un seul parent.**





## L'équipe du pôle clinique

# LA THÉRAPIE DE COUPLE

Jean-Luc BRUNO

Thérapeute familial et conjugal

Membre EFTA

Karine NIELLON

Thérapeute familiale et conjugale

Membre EFTA

Dans un couple, on passe par des hauts et des bas. Or il peut arriver que les deux partenaires n'arrivent plus à sortir de ce système de ressentiment et d'accusations réciproques. On sent qu'alors il ne s'agit plus d'une crise passagère et que si la situation perdure cela aura un impact sur les enfants.

La seule façon de s'en sortir est d'introduire un tiers dans la relation, qui va permettre de rétablir la communication préserver l'espace familial et éviter les conséquences sur les enfants.

Les thérapeutes donnent les moyens à chacun d'exprimer ses insatisfactions par rapport à la relation et non par rapport à l'autre. Ce changement de perspective permet d'entrer dans un processus de **collaboration conjointe**.

### **Nous intervenons en co-intervention, Homme – Femme**

La co-thérapie ou co-intervention facilite la compréhension de la dynamique conjugale car elle permet la co-existence de plusieurs regards sur la situation, des visions différentes et complémentaires.

Elle peut permettre, faciliter la création d'un équilibre et éviter une triangulation dans l'espace thérapeutique.

## PUBLIC :

- Couple en démarche volontaire.
- Orientation par un tiers, psychologue, psychiatre, médecin généraliste.
- Couple dont un des membres a participé aux groupes de parole d'Auteurs de Violences Conjugales.

## MODE D'INTERVENTION :

Travail sur les interactions en référence au modèle systémique.

## DEMANDE :

La porte d'entrée est souvent un problème de communication mais le travail thérapeutique nous amène à travailler :

- Les problématiques d'attachement (travail sur le test d'attachement Camir).
- Le poids de l'histoire familiale et des familles d'origines (travail autour des génogrammes).
- La communication et représentation de chacun des membres du couple (travail sur « Les sculptures »).
- La sexualité.

Chaque relation de couple est unique et chaque couple rencontré en consultation est amené à réfléchir et à trouver, avec notre accompagnement, des solutions à la problématique qui les a amenés à consulter.

Nous développons un travail thérapeutique basé sur les thérapies brèves.

Les couples consultent en moyenne de **3 à 10 séances**.

Certains couples avec qui nous avons déjà travaillé peuvent de nouveau nous solliciter lorsqu'une crise apparaît dans leur vie de couple.

**40 couples reçus en 2022**

# L'équipe du pôle clinique

## CONCERTATIONS

Michel DELAGE  
Psychiatre, Thérapeute familial

Alexandrine SANCHEZ  
Psychologue clinicienne,  
psychothérapeute familiale

- Le Centre de Consultations est souvent sollicité comme « **centre expert** ».
- Ainsi se sont développées des entrevues qualifiées de concertation, qui sont une aide à la réflexion lorsqu'un travailleur social rencontre un obstacle dans son travail et/ou pose l'indication d'un travail familial.
- Ces concertations peuvent conduire à la thérapie familiale ou à des entretiens visant l'accompagnement de la famille et du tiers professionnel mandaté.
- **86 concertations**
- **35 rendez-vous directs**
- **51 consultations par téléphone ou en visioconférence**



Image générée par Craiyon

## LES SITUATIONS LIÉES AUX TRAUMATISMES

Le deuil traumatique, des catastrophes familiales, des agressions diverses, la maladie grave, donnent lieu le plus souvent à des demandes d'aide d'autant que le Centre de Consultations est repéré par les partenaires du champ social comme spécialisé dans ces approches souvent complexes.

Notre expérience dans le cadre des prises en charge en thérapie familiale nous a souvent démontré que les dysfonctionnements familiaux pouvaient avoir leurs racines dans des traumatismes individuels et/ou familiaux et qu'il était nécessaire de proposer une prise en charge complémentaire afin de dépasser les résistances au traitement.

Les **thérapies EMDR** et **HYPNOSE** permettent de dépasser le traumatisme afin de pouvoir surmonter les moments difficiles et reprendre par la suite un fonctionnement familial optimal.

Deux psychologues cliniciennes formées à l'EMDR et un Docteur en psychologie, formé à l'Hypnose utilisent ces techniques au sein du Centre de Consultations.

**71 personnes** ont bénéficié de ces techniques de prise en charge sur des situations post-traumatiques.

# L'équipe du pôle clinique

## THÉRAPIES EMDR

### ADULTES

Véronique CLÉRY-FERRON  
Psychologue clinicienne

Alexandrine SANCHEZ  
Psychologue clinicienne,  
psychothérapeute familiale

L'**EMDR** est une technique de désensibilisation des stress post-traumatiques par les balayages oculaires. Cette méthode a notamment une utilité pour les traumatismes installés ou aigus de type : dépression chronique, phobies, attentas, deuil, maladies psychosomatiques,...

En effet souvent les émotions associées au traumatisme s'installent et créent en elles-mêmes le traumatisme, bien au-delà du souvenir !

L'EMDR va alors effectuer une sorte de « nettoyage » neuronal de ces émotions négatives grâce au balayage oculaire pour les transformer en positives et elles deviendront plus intégrées au niveau du fonctionnement psychique sans causer une amnésie du traumatisme mais en le rendant digérable au niveau émotionnel !

Les deux Psychologues cliniciennes formées à cette approche au sein de l'AVEF :

Alexandrine SANCHEZ et Véronique CLÉRY-FERRON, ont pu constater les résultats rapides de diminution des symptômes même sur des pathologies chroniques de types dépressives.

« ... En effet, nous nous sommes aperçues que dans le public que nous accueillons nous rencontrons des personnes issues de l'immigration fragilisées par l'exil, fragilité qui se transmet de génération en génération et qui créé chez les parents des pathologies de type dépression chronique et chez les enfants des troubles du comportement de type : agressivité, agitation, hyperactivité...

Cette méthode est bien sûr destinée à tout public et le fait de passer par un autre mode de traitement que la parole aide à élaborer les traumatismes non digérés.

Il est alors nécessaire d'effectuer une dépollution de ces traces traumatiques à plusieurs niveaux : familial et individuel.

Il sera aussi indispensable d'intervenir auprès des enfants dans une visée préventive et de prévention des troubles aggravés se traduisant par divers symptômes dont des troubles du comportement ».

**34 familles** ont eu recours à cette technique

# L'équipe du pôle clinique

## THÉRAPIES EMDR

### ENFANTS ET ADOLESCENTS

Michèle CHIEUSSE

Psychothérapeute

Mots-clés : Enfants ; traumatisme ; état de stress post-traumatique (ESPT) ;

Traitement ; revue ; désensibilisation et retraitement par les mouvements oculaires (EMDR).

*Des enfants et adolescents sont exposés à toutes sortes de vécus traumatisants.*

*Ces traumas vont des horreurs de la guerre ou des dévastations des catastrophes naturelles à des chocs plus individuels : accidents graves, deuils, agressions, abus sexuels.*

*Les enfants, tout comme les adultes, réagissent de manière variable à ces événements perturbants. Si beaucoup font preuve de résilience et se rétablissent rapidement, certains présentent ensuite des symptômes handicapants et d'autres encore développent des troubles diagnostiquables, comme un état de stress post-traumatique (ESPT).*

*L'ESPT est un trouble anxieux qui peut être diagnostiqué suite à un événement traumatique chez les adultes comme chez les enfants, malgré des différences dans la symptomatologie (American Psychiatric Association [APA], 2000).*

*Pour que le diagnostic d'ESPT soit posé, il faut d'abord que l'enfant ait subi un événement traumatique avec un danger de mort ou une menace vitale pour lui, une grave blessure, ou un danger pour lui-même ou les autres. Il doit présenter, suite à cet événement, des réactions de peur, d'horreur, de désespoir, d'agitation, ou un comportement désorganisé, et d'autres symptômes doivent aussi persister au moins un mois ; ils doivent être fortement invalidants pour l'enfant.*

Ces symptômes se répartissent en trois groupes :

⇒ *La reviviscence, l'évitement et l'engourdissement, et l'hyperactivation.*

*Chez l'enfant, la reviviscence peut comprendre des cauchemars, une détresse face à des signaux qui sont analogues ou identiques à ceux de l'événement traumatisant, et des jeux ou des remises en acte répétitifs de l'événement.*

*L'évitement s'exprime non seulement envers les aspects du trauma, mais aussi comme un engourdissement général, avec une baisse de l'intérêt pour les activités du sujet, un empan émotionnel réduit, et une impression d'avenir raccourci. Les symptômes d'activation accrue comprennent une réaction de sursaut excessive, des difficultés de sommeil et de concentration, une irritabilité, et une hypervigilance au danger. L'expression de ces symptômes peut varier au fil du temps, et des transformations ont été observées d'un stade de développement de l'enfant à un autre (Kerig, Fedorowicz, Brown & Warren, 2000). Même si les symptômes présentés par certains enfants sont insuffisants pour un diagnostic d'ESPT...*

*E12 Journal of EMDR Practice and Research, Volume 7, Number 1, 2013© 2013 EMDR International Association (Efficacité de l'EMDR dans le traitement d'enfants et d'adolescents traumatisés, Jocelyn Fleming - Journal of EMDR Practice and Research, 2013 - search.proquest.com)*

**37 enfants** ont eu recours à cette technique.



## L'équipe du pôle clinique

# THÉRAPIES HYPNOSE

Laurence MARTEL

Docteur en Psychologie, spécialisée Hypnose

L'hypnose est une technique aujourd'hui largement utilisée et validée pour la prise en charge des psychotraumatismes.

La crainte de perdre le contrôle est parfois un obstacle chez les patients. Pourtant, l'hypnose thérapeutique est à distinguer de l'hypnose de spectacle. Ce qui peut se voir sur scène ou à la télévision est totalement différent de ce que nous vivons en consultation, pendant laquelle **le patient reste toujours le chef d'orchestre de ses actes et de ses pensées.**

Les patients expérimentant une séance d'hypnose le ressentent tous très clairement et peuvent en tirer tous les bénéfices pour commencer à élaborer leur traumatisme.

**21 personnes** reçues

# DÉBRIEFING

Cette année encore, nous avons été amenées à proposer des *débriefings*.

C'est une intervention psychologique d'urgence pour des personnes qui ont été confrontées à un évènement traumatique. Cette approche thérapeutique est assez souple. Les entretiens sont généralement de courte durée, par petits groupes, sur les lieux ou à proximité de l'évènement.

Le soutien psychologique immédiat est aussi l'occasion d'informer les personnes et parfois l'entourage sur les symptômes susceptibles de survenir, d'évoquer avec lui l'intérêt d'un suivi psychothérapeutique spécialisé à plus long terme si le malaise ou les symptômes perdurent.

Il consiste à favoriser la verbalisation immédiate des émotions.

Le 08 mars 2022, suite à la demande de Madame LEPORTOIS, Éluë à la Mairie de la Seyne, nous sommes intervenues Madame Alexandrine SANCHEZ, Psychologue clinicienne et Madame Sylvie LE BERRE, Agent de Développement Social auprès des élèves de Terminale du Lycée des Maristes en pleine préparation du Baccalauréat, afin de leur permettre d'appréhender plus sereinement les épreuves et leur avenir.

129 lycéens rencontrés



En 2022 nous avons été sollicité pour intervenir sur la Cité Berthe suite à des tirs répétés de mortier au départ, puis des tirs de balles réelles au bas des bâtiments, principalement la nuit.

Suite aux tirs qui ont eu lieu le dimanche 04 septembre 2022 dans la Cité Berthe (Messidor), et suite à la demande de Mme GIRAUD Nadine Déléguée du Préfet, nous sommes intervenus auprès de familles impactées et traumatisées ce vendredi 09 septembre de 09h00 à 12hs dans les locaux de l'association « d'un cœur à un main »

Etaient présentes six femmes qui ont pu déposer leurs angoisses et leurs craintes de vivre dans un quartier où elles se sentent en totale insécurité et « abandonnées » par les services de l'Etat.

Une des femmes présentes nous dit ne plus pouvoir dormir, tout comme son mari et ses enfants qui ont peur que cela recommence

- Des tirs de mortier réguliers ont eu lieu la nuit durant l'été ce qui a profondément choqué les habitants.
- Présence depuis juillet du point de deal réparti sur tout cet ensemble d'habitation

Les parents posent l'hypothèse que ce nouveau point de deal serait de Marseille.

- Pendant deux jours, les « dealers » de la cité sont partis, puis ils sont revenus et ont repris leurs « activités », « normalement ».

Pour les habitants c'est la réponse aux tirs : « nous sommes toujours là et nous ne partons pas », ils ont très peur que cela ne dégénère.

Une maman a depuis dimanche l'image de l'arme dans sa tête, cauchemars.

Nous vivons une ambiance de guerre avec des symptômes de stress post traumatiques très aigus.

Les habitants sont « contrôlés » lorsqu'ils rentrent dans leur immeuble et se sentent épiés et suivis lorsqu'ils en sortent (se rendant à l'école, dans les commerces...).

Un second débriefing vendredi 16 septembre 2022 après-midi à la Maison des Services Publiques, les habitants présents à cette rencontre nous ont fait remonter un grand nombre de problématiques liées à la dégradation des conditions de vie.

Certains se sont excusés de ne pas venir car ils vivent dans la crainte et ont peur d'être repérés par les bandes qui guettent aux abords des bâtiments.

- D'une part le trafic de stupéfiants est toujours aussi présent et il s'aggrave, terrorisant bon nombre d'habitants qui se sentent suivis, espionnés ou qui subissent des contrôles lorsqu'ils entrent dans leur bâtiment (de la part de « guetteurs »), des menaces ; certains parents n'osant même plus sortir même pour mener leurs enfants à l'école, ni pour se rendre dans les commerces.
- Les rats et les nuisibles ont envahi les pieds de tour, halls et les habitations, certains enfants subissent même des piqûres allergisantes (punaises de lit...)
- De nombreux « sans papier » notamment mineurs squattent les halls d'immeuble et les coursives quémendant à manger, de l'argent ce qui effraie les habitants (adultes et enfants) qui n'osent même pas ouvrir leur porte lorsque l'on tape.
- Un réseau de prostitution autour de caravanes se serait installé devant la MAEFE ce qui fait peur aux parents et aux enfants.
- Les habitants sont très en colère et choqués par l'abandon actuel de la cité suite au changement de bailleur.  
Ils souhaiteraient vivement avoir un interlocuteur avec qui échanger et pour faire remonter leurs inquiétudes.

Les parents ont constaté que cette situation avait un lourd impact émotionnel sur les enfants (sommeil, comportement, ...), des suivis ont été proposés pour les parents et pour les enfants.

Nous avons également travaillé avec les professionnels des différentes structures qui sont sur ce territoire.

# INTERVENTIONS AVEC L'ASSOCIATION AVRE

Katie IMPERIALE  
Thérapeute familiale

**Sur l'année 2022, nous comptabilisons 29 situations**

- Pour les prises en charge ont comptabilisé : **89 bénéficiaires**
- dont **46 adultes et 43 enfants et/ou adolescents.**

- Après les périodes de confinement et les contraintes importantes, les interactions familiales ont été bouleversées et le travail thérapeutique s'est porté sur la question du devenir des relations entre les différents membres d'une famille.
- Même si les liens familiaux se sont resserrés pour certains, il ne faut pas négliger qu'une dimension conflictuelle s'est mise en place pour bien d'autres. Pour ceux qui ont été confinés en famille, le confinement a parfois été difficile et les liens ont pu se dégrader.
- Dans ce contexte inédit, la thérapie familiale, en soutien du travail des psychologues, a plus que jamais joué un rôle important dans l'accompagnement des personnes en souffrance et dans la restauration du lien familial.
- En effet, les situations suivies sur cette année 2022, ont relevé en grande majorité, la détresse relationnelle et le dysfonctionnement familial.
- L'accompagnement a consisté à décrypter la manière dont les membres communiquaient entre eux, et à identifier la personne qui présentait les symptômes relatifs à l'existence d'un déséquilibre et/ou d'une souffrance dans le système.
- Parmi l'avantage de cette approche, figure la réappropriation de chaque membre de la famille d'une certaine forme d'autonomie, chacun pouvant ressentir ainsi, plus de liberté à exister au sein du groupe, retrouver sa place, tout en se sentant libre des choix qu'il peut faire. Elle a servi aussi à temporiser les tensions en aidant à trouver un juste équilibre par la redéfinition des rôles de chacun au sein du système familial.
- D'une certaine manière, à travers cette prise en charge, les membres de la famille ont été amenés à se remettre en question et à travailler sur les relations qu'ils ont eues entre eux. Ce qui a impliqué de trouver un terrain d'entente et des solutions à leurs problématiques.
- Cette approche continue de s'inscrire dans une complémentarité d'offres de prise en charge de l'association AVRE et vient compléter des diverses missions.



# ACTION DE LUTTES CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES (AVC)

L'équipe du pôle clinique

## LES GROUPES DE PAROLES

Tristan BERNARD  
Éducateur Spécialisé

Jean-Luc BRUNO  
Thérapeute familial et couple  
Membre EFTA

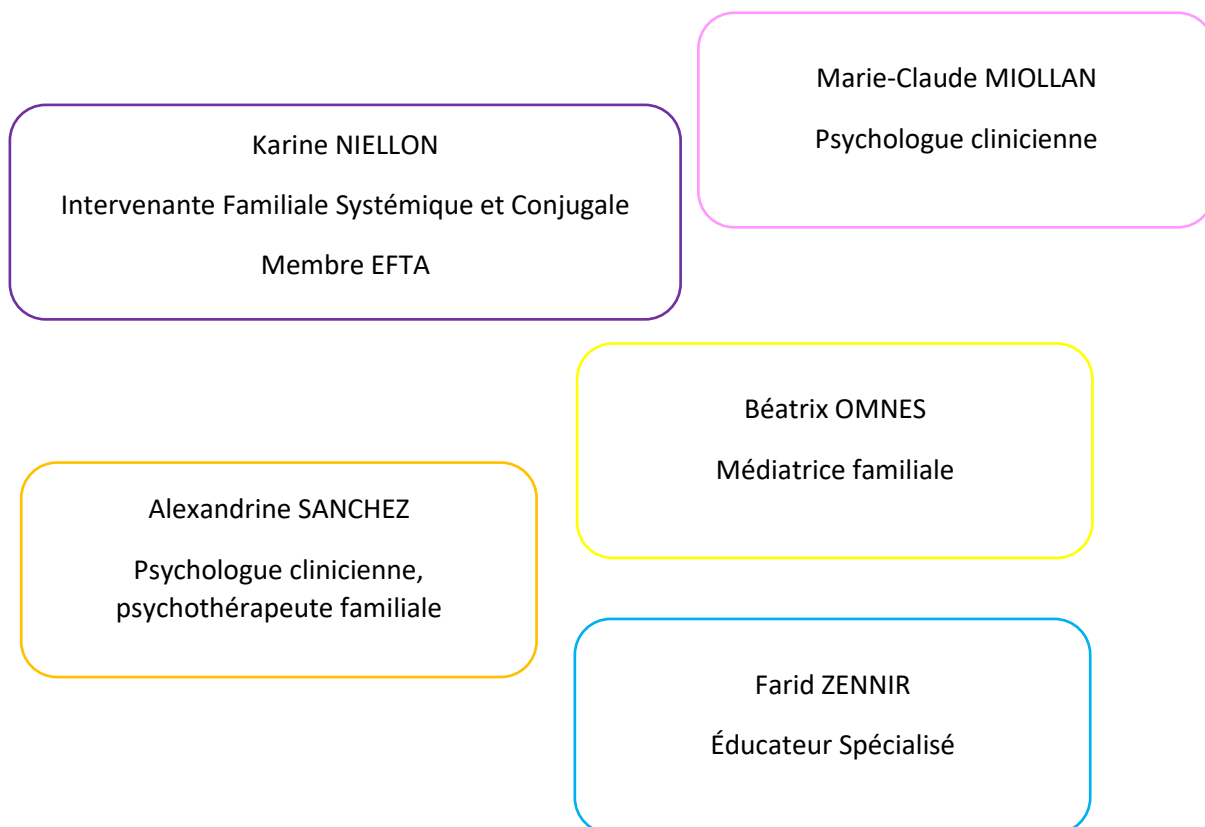
Véronique CLERY FERRON  
Psychologue clinicienne

Michel DELAGE  
Psychiatre, Thérapeute familial

Nathalie DIOSZEGI  
Psychologue clinicienne

Katie IMPERIALE  
Agent de Développement Social  
Thérapeute familiale

Olivier JACQUOT  
Psychologue clinicien



### Dans le cadre du CPCA « En chemin », l'AVEF est chargé du suivi thérapeutique des auteurs

L'AVEF est chargée de l'obligation de soins auprès d'auteurs de violences conjugales à travers un **travail groupal psycho-éducatif qui se veut un préalable à un éventuel travail de soins** avec libre adhésion sur le couple ou parfois individuel (sorti du cadre de l'obligation de soins).

Le travail préalable psycho-éducatif a pour cadre le dispositif spécifique d'aide groupale auprès d'auteurs de violences conjugales et notre spécificité technique de travail en groupe, en couple ou auprès de la famille. Ce travail de réflexion avec l'AVEF doit permettre à l'auteur d'analyser ses comportements de violence. Il a aussi pour but de permettre la prise de conscience de leurs responsabilités en tant qu'auteurs de violences.

Il sera par conséquent question :

De la désignation des actes et du déni qui les entoure : déni des faits, déni de la conscience (« *je n'étais pas dans mon état normal* »), déni de responsabilité (« *Elle m'a provoqué* »), déni de l'impact (« *Je ne lui ai pas fait si mal* »).

Des représentations de la femme et des liens de dépendance souvent instaurés avec elle (est visée ici une réflexion sur l'altérité).

De la manière dont ont été liés les actes et les affects (il y a en général une grande difficulté à mettre en relation émotion et pensée et souvent une forte vulnérabilité émotionnelle).

Nous avons pour tous les auteurs, approfondi les entretiens d'entrée et de sortie avec notamment la mise en place d'un questionnaire sur les états émotionnels des auteurs et l'impact du traumatisme sur leur psychisme. Nous avons aussi, si cela est pertinent développé les entretiens individuels.

Nous pouvons constater que les groupes évoluent très favorablement, le fait de bien préparer les auteurs par des entretiens longs et détaillés évite le fait d'avoir des hommes « hors cadre » souvent préjudiciables au travail sur le déni et à la dynamique de groupe.

### **223 auteurs de violences conjugales orientés vers l'AVEF (198 auteurs en 2021)**

- 134 auteurs orientés par Avenir 2 auteurs ont bénéficié également d'un suivi individuel
- 79 auteurs orientés par le SPIP, 13 ont bénéficié également d'un suivi individuel
- 8 volontaires

### **Parentalité : 131 auteurs sont parents (267 enfants concernés)**

#### **Tranche d'âge des auteurs**

- 25 de 18 à 25 ans
- 139 de 26 à 49 ans
- 26 de 50 à 59 ans
- 13 de 60 et plus

### **Constat sur ces 223 auteurs**

**61** ont subi des violences directes ou ont été témoins des violences conjugales dans leur enfance.

**62** sont au moment des faits sous l'emprise d'alcool et/ou de substances illicites.

**48** vivent encore en couple.



## L'équipe du pôle clinique

# LES MINI-GROUPES THÉRAPEUTIQUES

Jean-Luc BRUNO

Thérapeute familial et couple

Membre EFTA

Olivier JACQUOT

Psychologue clinicien

En 2022, nous avons mis en place des mini-groupes thérapeutiques fermés pour les auteurs orientés par le SPIP.

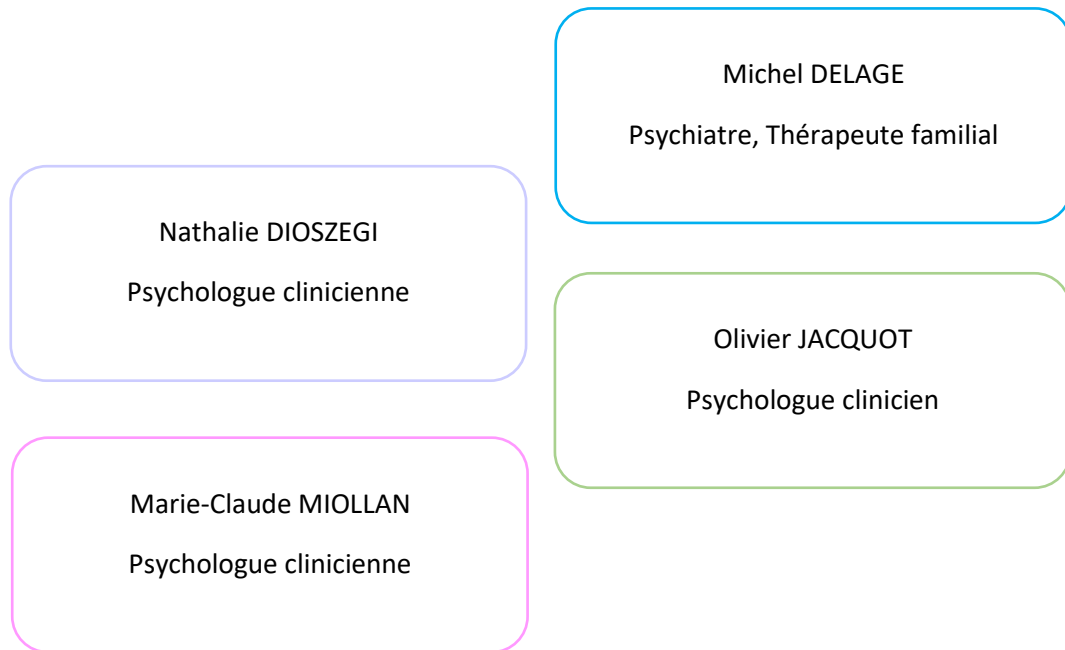
En effet, ces auteurs sont souvent sous obligations de soins sur une période assez longue. Après avoir suivi, le cycle de huit séances consécutives, des entretiens individuels, nous avons réfléchi à une autre prise en charge thérapeutique. 12 groupes fermés pour cinq auteurs maximum sur six mois à raison de deux fois par moi d'une heure trente la séance.

**15 auteurs** ont bénéficié de ce dispositif.

Suite à ces séances **5 auteurs ont décidé de suivre des séances individuelles avec les intervenants de ces séances.**

# L'équipe du pôle clinique

## LES ENTRETIENS INDIVIDUELS



Durant l'année 2022, **19 auteurs** ayant suivi un cycle de huit séances dans le groupe de paroles ont pu bénéficier d'entretiens individuels (1 séance de  $\frac{3}{4}$  d'heure toutes les deux semaines) avec une psychologue clinicienne qui intervient aussi dans les groupes.

L'entretien individuel permet à l'auteur de faire le point sur lui-même, d'exprimer où il en est de sa relation conjugale et comment il envisage la suite.


Cependant pour certains il s'avéra très vite évident qu'un suivi plus personnalisé était nécessaire et c'est ainsi que fut proposé un suivi individuel à des hommes ou femmes volontaires ayant déjà effectués un ou deux cycles et désireux de poursuivre le travail déjà entamé au sein du groupe.

Le suivi individuel est donc toujours mis en place à la demande de l'auteur, même si selon les circonstances, il peut être suggéré ou proposé par les intervenants ayant perçu au cours des séances de groupe et des différentes rencontres, que des traumatismes en lien avec l'histoire singulière de l'auteur auraient plus de chances de pouvoir s'élaborer en relation duelle. La violence trouve souvent son origine dans la construction d'un sujet qui au cours de son histoire personnelle a vécu, subi des événements particuliers : maltraitance parentale, disputes et violences conjugales dont l'enfant est le témoin impuissant mais meurtri ou encore des ruptures fréquentes de liens affectifs entraînant une insécurité et de véritables traumatismes psychiques.

Ces rencontres individuelles ne sont possibles et proposées qu'à des personnes prêtes à travailler sur elles-mêmes, désireuses de tenter de comprendre l'origine de leur malaise et/ou violence et prêtes à questionner leur souffrance et donc à se mettre en question. C'est pourquoi il est indispensable que cette démarche soit volontaire (et non soumise à une obligation de la Justice).

Les hommes et les femmes qui font ce choix signent un contrat les engageant au paiement de 10 euros par séance ainsi qu'au paiement de toute séance manquée non décommandée 3 jours à l'avance et à ne pas venir à ces rencontres sous l'emprise de quelque substance que ce soit.

Ce travail de questionnement sur eux-mêmes commence pour beaucoup d'entre eux bien avant la prise en charge individuelle, très souvent dès la première rencontre avant leur entrée dans le groupe de paroles. La garde à vue suivie de la mise en cellule a déjà, en elle-même, pour certains, un effet traumatique.



L'entretien préalable à l'entrée dans le groupe les amenant à raconter en détails leur acte violent, leur histoire de couple, ils en arrivent à parler spontanément de leur enfance, des souvenirs douloureux que certains moins défendus que d'autres s'autorisent à raconter avec beaucoup d'émotion. Très fréquemment, ils s'étonnent eux-mêmes d'avoir pu évoquer de telles choses, d'être allé si loin, tout en reconnaissant que cela les a apaisés sans pour autant les déculpabiliser. Mais raconter, se souvenir de ces événements traumatiques et faire le lien avec leur comportement violent actuel est un long processus, un long cheminement qui demande du temps et qu'il est difficile de faire seul.

C'est dans une mise à jour des couches successives entre différentes périodes de leur vie, de l'enfance à leur vie conjugale actuelle, que des choses se dessinent, s'éclaircissent peu à peu pour chacun différemment.

Ce travail long et complexe peut s'amorcer dans le cadre de l'AVEF dans la continuité des « groupes de paroles » et des « entretiens individuels » précédant et clôturant les groupes.

Cette amorce d'un travail sur soi peut se poursuivre à l'AVEF durant **15 séances** et par des prises en charges externes vers lesquelles on oriente ceux qui le souhaitent. Il n'est pas rare que certains auteurs de violence aient besoin de plusieurs tentatives avant de s'engager vraiment dans une démarche il est donc important de les accueillir s'ils renouvellent leur demande.

**C'est pourquoi il nous semble important de soutenir de nouveau en 2023** une demande de développement de travail des couples qui est une suite logique dans le travail de prévention de la récurrence des violences conjugales et ainsi de protection **des victimes femmes et enfants**.

Dans le cadre des violences familiales et conjugales, les enfants sont souvent porteurs des souffrances (violences) que subit la mère au quotidien. Cela peut se traduire chez eux par des comportements inadaptés de type hyperactivité, agressivité, délinquance...

En effet, ces enfants sont susceptibles de « reproduire » la violence, seul modèle de communication qu'ils connaissent, soit dans les lieux publics (à l'école, dans la rue) soit en privé (à la maison, dans une future relation de couple).



# L'équipe du pôle clinique

## APPROCHE THÉRAPEUTIQUE DE LA VIOLENCE DANS LE COUPLE

Jean-Luc BRUNO

Thérapeute familial et couple

Membre EFTA

Karine NIELLON

Intervenante Familiale Systémique et Conjugale

Membre EFTA

Nous avons fait le choix d'une intervention à deux thérapeutes, homme - femme.

La co-thérapie ou co-intervention facilite la compréhension de la dynamique conjugale car elle permet la co-existence de plusieurs regards sur la situation, des visions différentes et complémentaires.

Elle peut permettre, faciliter la création d'un équilibre et éviter une triangulation dans l'espace thérapeutique.

**PUBLIC :** Couple en démarche volontaire

- Orientation par un tiers, psychologue, psychiatre, médecin généraliste, travailleurs sociaux
- Couple dont un des membres a participé aux groupes de parole d'Auteurs de Violences Conjugales.

**MODE D'INTERVENTION :**

Travail sur les interactions en référence au modèle systémique, modèle thérapies brèves.

Les couples consultent en moyenne de 3 à 10 séances.

**DÉMARCHE :**

Le processus d'intervention en direction des couples, où la violence conjugale a été présente dans la relation, est différente de la prise en charge habituelle en effet il nous semble nécessaire au préalable de recevoir le couple séparément pour s'assurer que la demande de la victime est libre et non sous influence.

Pour les hommes qui ont bénéficié d'une prise en charge auparavant dans les groupe de paroles d'auteurs, la démarche est quelque peu différente car nous avons pu déjà évaluer que l'auteur reconnaissait sa violence et qu'un travail sur son comportement était déjà engagé. En effet les hommes qui ont participé aux groupes et qui souhaitent après le processus judiciaire travailler sur la relation de couple « malade » ont pour la plupart pris conscience de l'impact des violences sur la victime et sur les enfants lorsqu'il y en a.

La difficulté alors pour aborder une thérapie de couple est la prise de conscience de la victime dans le jeu relationnel souvent présent dans les couples où la violence est présente de manière linéaire ou transactionnelle.

Dans tous les cas nous faisons signer dès le premier entretien avec le couple un engagement « symbolique » sur l'obligation de respecter un pacte de non-violence durant la thérapie. Tout manquement connu remettra en question la prise en charge et fera l'objet d'un signalement.

Il se peut également que nous évaluons, après le travail avec le couple, de la nécessité de recevoir la famille parente + enfants afin de dépolluer l'impact traumatique de la violence sur les enfants et le système familial, et d'entamer un travail de réassurance.

## DEMANDE :

Dans ces situations, la porte d'entrée est la violence, mais le travail thérapeutique nous amène à travailler :

- Les problématiques d'attachements (travail sur le test d'attachement Camir).
- Le poids de l'histoire familiale et des familles d'origines. (Travail autour des génogrammes).
- La communication et représentation de chacun des membres du couple (travail sur « les sculptures »)
- La sexualité. L'argent. La jalousie. Le contrôle. Les divergences éducatives.

Chaque relation de couple est unique et chaque couple rencontré en consultation est amené à réfléchir et à trouver, avec notre accompagnement, des solutions à la problématique qui les a amenés à consulter.

Il est assez fréquent que certains couples, avec qui nous avons déjà travaillé, nous sollicite à nouveau lorsqu'une crise de cycle de vie réapparaît.

# LES STAGES DE RESPONSABILISATION POUR LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE ET SEXISTES

Nathalie DIOSZEGI  
Psychologue clinicienne

Olivier JACQUOT  
Psychologue clinicien

Marie-Claude MIOLLAN  
Psychologue clinicienne

Béatrix OMNES  
Médiatrice familiale

Manuel PRIETO  
Directeur

Le stage de Responsabilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple et sexiste est un dispositif introduit par la loi du 04 août 2014 sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, modifiant l'Article 41-2 2° du code de procédure pénale.

Ces stages sont proposés, d'une part par le parquet comme mesure alternative aux poursuites ou dans le cadre d'une composition pénale et, d'autre part par la juridiction de jugement comme peine complémentaire, mais aussi comme une obligation particulière d'un sursis avec mise à l'épreuve.

Les stages ont pour objet de prévenir les comportements violents et d'éviter la récidive. Ils visent à permettre aux personnes mises en cause de prendre conscience de la violence exercée ainsi que d'évaluer les conséquences que celle-ci peut entraîner, tant d'un point de vue personnel, familial ou social.

## **PUBLIC CONCERNÉ :**

Les auteurs majeurs, hommes ou femmes quel que soit son origine culturelle ou son milieu social. Ces personnes peuvent être également à divers stades de leur vie de couple au moment du stage (en couple, séparé, en cours de séparation). Une bonne compréhension de la langue française est la seule condition à l'acceptation en stage. Des stages sont réservés aux Hommes et aux Femmes, sur des dates différentes si en couple.

## **DÉROULEMENT DU STAGE :**

Entretien d'accueil individuel préalable à l'entrée dans le groupe qui permet d'évaluer l'état psychique de l'auteur pour l'intégration dans le groupe :

### **Groupe sur 2 lundis ou 2 jeudis consécutifs, de 09h30 à 12h00 et de 13h15 à 17h00**

Un Bilan individuel final sous forme d'entretien, se fait le dernier jour de stage afin d'éviter aux auteurs de revenir. C'est la clôture personnelle, mais aussi symbolique du stage (entretien d'1 heure). Une attestation de stage est remise à chaque participant leur permettant d'en justifier la réalisation et qui restituera l'assiduité et l'éventuelle rechute de passage à l'acte.

Ce temps permet aussi, si nécessaire, une orientation plus précise : thérapie individuelle, de couple et/ou familiale ou auprès des partenaires extérieurs du réseau si besoin est.

Une copie de cette attestation est transmise au délégué du Procureur et aux conseillers d'insertion.

### **LA PARTICIPATION FINANCIÈRE :**

Le paiement fait intégralement partie du stage, il est une condition pour ne pas être poursuivi pénalement. Le coût du stage est fixé à **250 € par personne ou 60 € pour les orientations SPIP**

Il est à la charge de la personne poursuivie ou condamnée.

### **17 Stages réalisés :**

- **206** auteurs **orientés**
- **181** auteurs **présents**

### **Sur ces 17 stages**

- **210** entretiens individuels avant l'entrée au stage réalisés ou prévus
- **181** entretiens individuels de bilan final réalisés.
- **4** dossiers retournés au Délégué du procureur
- **1** mutation dans un autre département
- **1** orientation CIDFF
- **4** hospitalisations
- **8** reports sur 2022 (et 5 sur 2023)
- **1** exclusion
- **7** jamais venus

### **SOIT AU TOTAL POUR L'ANNEE 2022 :**

- **181 participants ont effectué un stage de responsabilisation**
- **5 auteurs reportés sur 2023**

L'équipe du pôle clinique

# PRÉVENTION DES COMPORTEMENTS À RISQUE

## ATELIERS MIS EN PLACE AUPRÈS DES PUBLICS PJJ

Katie IMPERIALE

Agent de Développement social

Thérapeute familiale

- 31 jeunes bénéficiaires sur les ateliers
- 7 cycles d'ateliers ont été réalisés (36 séances de 2h)

2 au CEF de Brignoles sur les mercredis

1 à l'unité de Toulon Centre en individuel


2 à l'UEAJ de Toulon

2 dans le cadre du parcours coordonné PJJ/UFOLEP

**L'action auprès des jeunes**, a consisté à mettre en place des ateliers sous deux formes différentes

Ateliers en groupe de jeunes de 3 à 7 maximum et ateliers en individuel sur les thématiques suivantes avec des outils ludiques tels que : vidéo, photo langage, questionnaire, cartes de forces, différentes lunettes (perceptions nombreuses), groupe de parole

- 1) Présentation et réflexion sur leur histoire
- 2) Identifier leurs besoins et leurs valeurs éducatives
- 3) Repérer et apprécier les relations positives, les personnes ressources
- 4) Identifier et réguler les émotions
- 5) Appréhender de façons différentes les frustrations, reconnaître les pièges défensifs, comprendre leurs fonctions et les remplacer par d'autres stratégies
- 6) Expérimenter l'empathie et identifier les forces de chacun.



Ces ateliers ont mis en lumière la capacité des jeunes à verbaliser le processus dans lequel ils restent coincés. En effet le processus d'élaboration individuelle demeure fragile. Pour ces jeunes qui détiennent parfois peu d'expériences positives auxquelles se référer, ce type d'action constitue une forme de ressource interne, en terme de vécu, de capacité relationnelle, d'image positive. Lorsqu'elle s'inscrit dans une logique de parcours, avec des objectifs qui évoluent en fonction de chaque situation, ce type de projet est de ceux qui peuvent permettre aux jeunes d'avancer différemment.

Ils ont compris qu'il était possible et sans risque de s'ouvrir et partager des points de vue et leurs expériences de vie : réflexion sur soi-même et prise de responsabilités. Ils ont acquis aussi des compétences: reconnaître les pièges défensifs, comprendre leurs fonctions et les remplacer par d'autres stratégies. Ils ont pu identifier leurs besoins actuels, leurs souhaits, leurs valeurs et croyances ainsi que leurs émotions négatives et les désamorcer.

Pour certains jeunes les ateliers ont aussi permis en parlant de leur système familial, en évoquant leurs souvenirs d'enfance, de repérer et d'identifier leur manque et de comprendre comment ils en étaient arrivés là. Les éducateurs et directrices de service ont pu souligner le changement de certains en terme de maturité et de facilité à s'exprimer, mieux communiquer.

- Leur capacité d'écoute
- Leur bonne participation dans les échanges
- Leur capacité à parler de leur histoire et de leur contexte familial
- Leur capacité à poser un nouveau regard sur eux
- Leur capacité à rebondir, à être résilient.

il apparaît nécessaire de s'attarder, après chaque séances réalisées auprès des jeunes, de rédiger un relevé de notes pour le transmettre aux équipes, l'objectif étant d'améliorer la communication entre les référents éducatifs et les jeunes. Durant les séances, nous avons pu aussi amener les jeunes à réfléchir sur un accompagnement possible avec les autres membres de leur famille pour retisser du lien, apaiser les tensions et permettre une relation. Cet atelier a mis en lumière les difficultés des jeunes à verbaliser leurs émotions. Ils semblent tous coincés dans des mécanismes de défense qui nous demandent plus d'interventions pour atteindre un résultat, permettant un changement.

## L'équipe du pôle clinique

# LES STAGES DE RESPONSABILITÉ PARENTALE

Katie IMPERIALE

Agent de Développement social

Thérapeute familiale

Olivier JACQUOT

Psychologue clinicien

**7 parents accueillis : 6H / 1F**

**9 demi-journée**

Dans le cadre de la loi du 5 mars 2007 sur la prévention de la délinquance, l'article 227-17 du code pénal prévoit des poursuites à l'égard des parents « *qui se sont soustraits sans motif légitime à leurs obligations légales au point de compromettre la santé, la moralité ou l'éducation de leur enfant mineur* ». Cette année, l'association Vivre En Famille a proposé une action concernant la responsabilité parentale sous forme de stages pour aborder différentes thématiques et accompagner au mieux des parents en difficultés.

L'objectif de ce stage est avant tout de responsabiliser les parents sur leur mission d'éducation, afin de prévenir la délinquance des mineurs due à une carence familiale grave. L'association apporte aux parents un soutien éducatif sur un temps limité, de manière à les engager dans un processus de changement.

L'autorité parentale confère aux parents des droits et met à leur charge des devoirs vis-à-vis de leur enfant mineur. Ces droits et obligations se traduisent de différentes manières : veiller sur l'enfant, sa santé, son éducation, son patrimoine...et seront abordés systématiquement dès le début des stages.

Nous proposons de travailler à partir d'un collectif car cette dimension nous semble plus pertinente et plus riche en partage. Permettre aux parents de ne pas se sentir stigmatisés et leur permettre d'aborder en groupe leur situation, leurs difficultés, la notion de manquement souvent difficile à cerner.

Travailler sur leurs ressources, pour qu'ils tentent de comprendre pourquoi leur enfant en était arrivé là et également sur ce qu'ils avaient essayé de mettre en place.

Réfléchir ensemble à leurs démarches effectuées et aux événements engendrés.


Alternative aux poursuites, le stage de responsabilité parentale vise à **rappeler les obligations juridiques, économiques, sociales et morales qu'implique l'éducation d'un enfant**. Si elle s'inscrit dans un cadre judiciaire contraint (à la demande et sous le contrôle du Procureur de la République), la démarche se veut éducative et constructive.

**Les objectifs** : Rappeler aux participants quelles sont leurs responsabilités à l'égard de leurs enfants mais également vis-à-vis de l'autre parent dans le cadre d'une séparation, par exemple. Il s'agit de revenir sur les principes de l'autorité parentale, des droits et des devoirs qui leurs incombent.

Interroger les fonctionnements familiaux et informer sur les aides et lieux d'écoute disponibles.

Instaurer un dialogue en tenant compte des expériences personnelles

Permettre aux parents de mieux comprendre et d'analyser leurs comportements, tant dans leurs dimensions



contextuelles que sur les conséquences auprès de la ou des victimes.  
Informé sur le stage : la démarche, son contenu, ses attentes, le cadre légal

**Les thématiques abordées lors des ateliers :**

Rappel à la loi : droits des enfants, obligations des parents  
Réflexion autour de la notion d'éducation  
Travailler sur le rôle et la place des parents  
Aborder la notion de communication  
Identifier les sources de conflits, la gestion des conflits  
Comprendre comment la situation en est arrivée là

**Quelques retours des participants :**

E : « je me suis mise la barre trop haute, je me suis rendue compte que mon exigence m'avait conduite à des comportements violents envers mes enfants »

R : « le groupe m'a aidé de faire un pas de côté, de comprendre et de me permettre d'agir autrement. Pour moi c'était l'impasse, aujourd'hui j'ai repris espoir, motivation pour continuer à avancer et à améliorer ma vie de famille...J'ai été bien compris »





Images de Gerad Altman et Mohamed Hassan – Pixabay

## PÔLE SOCIAL ET PSYCHO ÉDUCATIF

Le Pôle social et psycho-éducatif a pour mission de favoriser la cohérence éducative et sociale en offrant des actions d'accompagnement et de soutien à la parentalité regroupant des actions de travail de réseau, de conduite de projet collectif, de conférences débats, de groupes de paroles de parents. Ce pôle assure des missions d'accompagnement des professionnels de la Petite Enfance en proposant des actions de formations, d'analyses de pratiques, de régulations et de supervisions.

### L'équipe du pôle social et psycho éducatif

## ANIMATION DU RÉSEAU



Une action du Schéma Départemental des Services aux Familles

Sylvie LE BERRE

Agent de Développement social

L'Association Vivre En Famille est Référente de territoire du « **Réseau Parentalité ex Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents** » sur La Seyne sur Mer et ses communes environnantes (Six-Fours, Saint-Mandrier, Ollioules, Sanary) ; dispositif national, animé au niveau départemental par la Caisse d'Allocation Familiale du Var.

## Pour faire vivre ce réseau, l'Association Vivre en Famille :

- Rencontre régulièrement les différents partenaires associatifs et institutionnels pour avoir une vue globale du territoire, de ses besoins en matière de parentalité.
- Participe aux rencontres organisées par les partenaires et acteurs sur le territoire afin d'être informée et de travailler en complémentarité
- Travaille à constituer un maillage solide des différents professionnels et bénévoles intervenants auprès des familles afin d'avoir un langage commun et ainsi améliorer le « travailler et le faire ensemble ».
- Permet aux familles d'avoir une meilleure visibilité des acteurs sur le territoire (qui fait quoi, comment, dans quel cadre...) pour permettre des orientations pertinentes, plus rapides et adaptées à chaque parent.
- Propose des temps d'échanges et de réflexion aux différents professionnels suite aux différents repérages.

L'Association Vivre En Famille :

- A organisé **10 réunions** avec les partenaires du territoire (repérage des besoins, travail sur les projets, travail préparatoire aux différentes interventions, préparation des groupes de paroles...).
- A participé à **11 réunions** organisées par les partenaires (participation aux projets des autres structures partenaires, travail de lien, participation aux CESC, Participation aux Conseils d'école...).
- A participé à 5 manifestations organisées par les partenaires
  - Les différentes radicalités
  - Les discriminations LGBTQIA+
  - Présentation des Oizo
  - Soirée sur l'inceste
  - Petit déjeuner sportif
- A organisé 4 rencontres avec les professionnels du territoire
  - Se connaître et se re-connaître : 18 participants
  - Les violences conjugales : 54 participants
  - Les violences sexistes et LGBTPhobes : 60 participants
  - Les violences sexuelles et l'inceste : 92 participantsSoit 224 participations de professionnels





# LE PROJET COLLECTIF

## « L'IMPORTANCE DE LA TRANSMISSION AU SEIN DES FAMILLES »

Cette année 2022, nous avons de nouveau reconduit le projet collectif sur « l'importance de la transmission au sein des familles.

Si nous avons fait le choix de cette thématique au départ c'est qu'il nous semble nécessaire, au vu des événements qui ont marqués ces dernières années, de permettre à toutes les familles de redonner du sens à ce qu'elles vivent et ont envie de vivre avec leurs enfants, pour leurs enfants.

Les parents nous ont sollicités pour continuer à travailler et réfléchir sur cette thématique.

Avant toute chose, il est important d'accueillir l'autre dans ce qu'il est, dans ce qui l'a construit, comment il a été fabriqué, ce que le Docteur Saïd IBRAHIM appelle « la marmite ».

Pour se construire, l'être humain, l'enfant, a besoin d'être relié au monde, les liens sont essentiels afin d'humaniser la relation, afin d'ancrer l'enfant dans le monde et ne pas le laisser en « suspension ».

L'interaction précoce est importante et va se faire par le non verbal également, il faut donc accompagner les parents.

Cette « marmite », propre à chacun comporte des « objets » extérieurs et intérieurs, les transmissions se faisant sur ce que l'on ne voit pas, oublis et souvenirs faisant partie intégrante de la marmite.

Réfléchir sur les mythes, sur les souvenirs permet d'apaiser son monde interne

Les mythes fondateurs de chaque humain sont aussi très importants dans la transmission que l'on va donner à nos enfants, aux enfants.

Le village de naissance, la langue maternelle, celle des émotions sont des éléments que nous, professionnels devons connaître, que nous devons faire émerger en posant un cadre.

Et ce, pour accompagner les parents, s'affilier avec eux en présentant nos mondes d'appartenances.

### **PUBLIC CONCERNÉ :**

Professionnels (Centre Social et Culturel Nelson Mandela, Femme dans la Cité, Centre Social AMIQ, APEA, CMP, PRE, crèche les Colombes, micro-crèche Nouvel Horizon, GEM Forts Ensemble)

Parents de jeunes enfants : avec la crèche des Colombes et la micro-crèche Nouvel Horizon

Parents d'enfants et d'ados avec les associations Femme dans la Cité, Centre Social et Culturel Nelson Mandela, Centre Social AMIQ, GEM Forts Ensemble

Grands parents avec les association Femme dans la Cité et Centre Social et Culturel Nelson Mandela

**ACTIONS RÉALISÉES :**

**34 Groupes de parole de parents** sur **5 structures** différentes soit **357 participations** – **100 parents** différents

1 journée collective qui a regroupé 54 parents et 10 professionnels



## L'équipe du pôle social et psycho éducatif

### LA CITÉ ÉDUCATIVE

Anne-Marie BRAMARDI  
Infirmière  
Conseillère Conjugale et Familiale

Katie IMPERIALE  
Agent de Développement social  
Thérapeute familiale

Sylvie LE BERRE  
Agent de Développement social

Danielle LOUPIT  
Sophrologue

Laurence MARTEL  
Docteur en Psychologie

Alexandrine SANCHEZ  
Psychologue clinicienne,  
psychothérapeute familiale

## ÉCOLES MATERNELLES :

GEORGES BRASSENS – JEAN ZAY – PIERRE SEMARD – VICTOR HUGO – ANATOLE FRANCE

### « Parentalité et prévention primaire »

#### Les Cités éducatives :

- S'adressent aux habitants des territoires de la politique de la ville.
- S'inscrivent dans le cadre des mesures nouvelles prises par le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse : scolarisation obligatoire dès 3 ans, dédoublement des classes, Plan mercredi, « Devoirs faits », prime REP+, petits déjeuners à l'école...
- Les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.
- Elles consistent en une grande alliance des acteurs éducatifs travaillant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : services de l'État, des collectivités, associations, habitants.

#### LES GRANDS OBJECTIFS :

Les Cités éducatives consistent en une meilleure coordination des dispositifs afin de parvenir à des "Territoires à haute qualité éducative".

##### **Conforter le rôle de l'école**

Il s'agira de concevoir des perspectives de travail et d'envisager des actions coordonnées :

**Rechercher une meilleure mixité sociale et scolaire** : créer des filières et des formations innovantes et attractives

**Améliorer le bien-être de tous, élèves et personnels** : qualité et utilisation des locaux scolaires sur les temps périscolaires

**Renforcer le suivi personnalisé des élèves en amont et sur la durée** : travail coordonné entre les cycles, avec les divers dispositifs culturels, éducatifs sportifs de prise en charge des jeunes sur les différents temps et l'ensemble du territoire

**Encourager l'ambition scolaire** : accompagnement des élèves sur la persévérance et l'orientation

**Encourager la coopération avec les parents**

**Renforcer les alliances éducatives à l'interne et avec les partenaires** : développement d'actions de formations communes afin de partager les enjeux et le sens des actions

**Promouvoir la continuité éducative**

L'enjeu est aussi d'organiser autour de l'école la continuité éducative, afin de construire un lien continu avec les parents et les autres adultes pouvant contribuer à la réussite dès le plus jeune âge et dans le périscolaire.

**Favoriser la socialisation précoce des enfants** : créer de nouvelles places de crèches

**Faciliter l'implication des parents et les conditions d'exercice de la parentalité** : étendre l'opération "ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants" (OEPRE)

**Développer la prévention santé-hygiène** : dépistage précoce des troubles de santé ; petits déjeuners gratuits en lien avec la stratégie pauvreté

**Favoriser la persévérance scolaire et la lutte contre le décrochage** : renforcement du programme de réussite éducative

**Promouvoir l'éducation artistique et culturelle** : actions en lien avec les structures culturelles du territoire

**Investir davantage les lieux et les temps où les services publics sont en retrait** : renforcement de la présence des adultes formés en soirée, les week-ends et pendant les vacances scolaires, pour éviter les replis communautaires et/ou identitaires

### Ouvrir le champ des possibles

L'un des enjeux majeurs de la "Cité éducative" est d'aider les enfants et les jeunes à trouver, dans leur environnement, les clés de l'émancipation. Les partenaires viseront ici à multiplier les opportunités d'ouverture et de mobilité sur le monde extérieur.

L'AVEF s'engage dans ce dispositif national sur le territoire de La Seyne sur Mer afin de :

- Renforcer les relations école/famille dans la bienveillance et le respect des compétences de chacun (coéducation) pour le bien-être de l'enfant et de sa famille
- Favoriser, enrichir la communication et assurer un lien solide entre les familles et les équipes enseignantes
- Prévenir, repérer les troubles du comportement, traiter et orienter

## LES ACTIONS EN PARTENARIAT AVEC LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

### RÉUNIONS DES NOUVEAUX PARENTS

Participation aux rencontres de rentrée des parents dans les 5 écoles maternelles

#### OBJECTIFS :

Permettre aux parents de connaître les différents partenaires qui œuvrent autour du bien-être de leurs enfants ; permettre aux parents de repérer l'AVEF en tant que partenaire privilégié de l'Education Nationale ; créer une première accroche avec les parents ; permettre aux parents d'être rassurés quant à la cohérence éducative

### TEMPS DE PERMANENCES

Il s'agit là d'un premier accueil des parents, d'un temps d'échange collectif libre et si nécessaire individuel pour une éventuelle orientation auprès de l'AVEF et/ou des structures partenaires.

#### OBJECTIFS :

Permettre aux parents d'avoir un lieu d'accueil et d'écoute ; favoriser le lien parent/école ; permettre aux parents une meilleure connaissance des partenaires

### GROUPES DE PAROLE DE PARENTS

Un groupe de parole pour les parents s'inscrit dans un projet global, mettant la famille au centre d'un processus liant les personnes, les institutions et la communauté.

Un groupe de parole reconnaît chez la personne la capacité à réfléchir sur ses stratégies, ses comportements, à les changer si nécessaire et ainsi mettre en place une nouvelle organisation. Les discussions en groupe se fondent sur les expériences et les idées de chacun. L'approche est respectueuse des personnes, valorisant leurs ressources et leurs savoirs d'expérience. Le groupe de parole s'appuie sur un postulat : les parents, même les plus démunis, ont tous des compétences ; ils sont capables d'agir, de réagir et de créer.

#### OBJECTIFS :

Favoriser l'exercice de la parentalité

Groupes de parole « fermés », à destination d'un public ciblé :

- Ces groupes sont organisés en partenariat étroit avec les écoles accueillantes. Ils font partie intégrante du projet de l'école et permettent de consolider la coéducation et la compétence parentale (être acteur), les liens parents/professionnels

- Ils se font dans la durée afin de favoriser la confiance et l'évolution de chaque participant  
Ils permettent l'expression de chaque parent dans un climat de confiance et de respect.
- Ils permettent de rompre l'isolement en créant du lien entre les parents et les professionnels et entre les parents (entraide, solidarité).

Une évaluation après chaque groupe permet de « repérer les évolutions de chacun » et de définir les thématiques prochaines en lien avec les équipes enseignantes et, éventuellement de proposer une offre de soin aux familles

## INTERVENTIONS DE LA PSYCHOLOGUE CLINICIENNE SUR SITE

Nous pouvons constater qu'à travers une remobilisation des parents et un travail sur leurs compétences les symptômes des enfants régressent assez rapidement ; surtout si ce travail de guidance familiale est associé à un travail de réseau avec les différents partenaires concernés : Éducation Nationale, CLSH ; les associations ; le Centre Médico-psychologique...

En effet, nous faisons le constat que, peu d'enfants souffrent réellement de problème Psychologique ou Psychiatrique, c'est plus le système familial et parental qui se trouve diminué de part de multiples facteurs, l'enfant n'étant que le symptôme, il amène l'ensemble de la famille à consulter.

⇒ Solitude, augmentation de la précarité, isolement familial et social, perte de repères identitaires...

En essayant de remédier à tous ces facteurs par une remobilisation de la famille en séance de guidance parentale et par la mise en réseau le système familial se trouve réassuré reprend confiance en lui et peut de nouveau, avec l'aide de professionnels associés venir en aide à l'enfant concerné.

Aider le parent à aider son enfant

Entretien bilan d'évaluation et de soutien auprès de l'enfant sur les aspects psycho éducatif, cognitif, affectif.

Travail sur les freins en lien avec les parents le réseau local, le PRÉ, les institutions et partenaires de la famille. Soutien aux parents pour leur permettre d'être le principal référent et partenaire dans l'accompagnement de l'enfant. Accompagnement pour les situations les plus complexes de l'enfant et sa famille pour une orientation opérationnelle sur les aspects psycho-éducatif, affectif, inter relationnel - Participation aux rencontres techniques du PRÉ de La Seyne sur Mer et présence aux côtés des intervenants PRÉ dans les rencontres avec les institutions.



## LES CHIFFRES POUR L'ANNÉE 2022

➤ **Réunion des nouveaux parents :**  
**10 participations dans les écoles soit 90 parents rencontrés**

La thématique de la séparation a été abordée ainsi que le rythme de l'enfant, les écrans, l'alimentation.

Ces temps ont permis aux nouveaux parents de mieux connaître l'école et d'établir un lien de confiance avec les équipes.

➤ **Temps de permanence :**  
**49 permanences** au sein de **5 écoles maternelles QPV** soit **67 parents reçus**

Au niveau des orientations proposées aux parents :

- Suivi PRE : 35
- Suivi PRE/AVEF : 32
- Aides et accompagnements divers : 22
- Sans orientation : 10

➤ **Groupes de parole de parents :**

10 groupes de parole ont été réalisés ce qui représente 83 participations soit 52 parents différents.

Les thématiques sont celles de :

L'autorité, poser des règles et des limites

Etre parent, trouver le juste milieu

La fratrie, l'arrivée d'un nouvel enfant dans la famille

Les écrans et leur utilisation

# LES GROUPES DE PAROLE

## « CLASSIQUES »

Pour les groupes scolaires et les associations

48 groupes de paroles soit 569 participations, environ 80 parents différents

Avec les associations : Femme dans la Cité, Centre Social et Culturel Nelson Mandela, Centre Social AMIQ, D'un cœur à une main, Groupement d'Entraide Mutuelle Forts Ensemble, MAEFE

Avec les établissements scolaires : Jean Zay ; Georges Brassens, Jean Jaurès

### THÉMATIQUES ABORDÉES :

L'autorité

Place et rôle dans la famille

La fratrie

La gestion des émotions

Pourquoi, quand et comment dire « non »

La transmission au sein de la famille.

Etre parent aujourd'hui

La dépression

Être femme, mère et épouse

Séances de sophrologie

L'estime de soi et la confiance en soi



# L'équipe du pôle social et psycho éducatif

## CONFÉRENCE/DÉBAT

Sylvie LE BERRE

Agent de Développement social

Laurence MARTEL

Docteur en Psychologie

► Adolescence et parentalité

Collège Font de Fillol Six Fours

37 participants

Intervention de Mme MARTEL Laurence, docteur en Psychologie





L'équipe du pôle social et psycho éducatif

## SOUTIENS ACCOMPAGNEMENTS ORIENTATIONS SPONTANÉS DES PARENTS

Sylvie LE BERRE

Agent de Développement social

Alexandrine SANCHEZ

Psychologue clinicienne,  
psychothérapeute familiale

Notre pratique de terrain, nos nombreux déplacements au sein même des quartiers nous permet de rencontrer, d'écouter, de soutenir et d'orienter des parents qui ne seraient pas venus d'eux-mêmes.

Aller à la rencontre des familles permet de toucher certains parents éloignés des partenaires

Cette année nous avons rencontré « informellement » lors des sorties d'école principalement environ 60 parents (proposition de suivis, d'accompagnement, de soutien)



L'équipe du pôle social et psycho éducatif

# AJEF – ACCOMPAGNEMENT EN DIRECTION DU JEUNE ENFANT ET DE SA FAMILLE

Katie IMPERIALE  
Agent de Développement social  
Thérapeute familiale

Sylvie LE BERRE  
Agent de Développement social

Laurence MARTEL  
Docteur en Psychologie

Béatrix OMNES  
Médiatrice familiale

Alexandrine SANCHEZ  
Psychologue clinicienne,  
psychothérapeute familiale

## OBJECTIFS :

- Prévention précoce des troubles de la relation et du comportement chez le jeune enfant.
- Valorisation et soutien du rôle éducatif des parents et de leurs expériences parentales par le biais des professionnels.

Ces interventions sur le thème de l'accompagnement à la parentalité ne sont pas du registre de la formation mais une obligation à ces métiers à caractère relationnel qui nécessitent un travail sur les pratiques avec un ou des tiers extérieur(s) qui aide(nt) les professionnels à approfondir. Ceci doit permettre d'avoir aussi pour ambition d'éviter d'orienter systématiquement vers des consultations spécialisées ou généraliser la présence d'un psychologue dans toutes les structures Petite Enfance.

## CRÈCHE LES COLOMBES ET LES GRENADINES / ASSOCIATION NOUVEL HORIZON

10 temps d'observations repérages et offres de soin.

### SONT CONCERNÉS :

**16 structures** d'Accueil Petite Enfance (municipales et associatives) des villes de La Seyne sur Mer, Saint-Mandrier, Six-Fours

- **Soit 200 professionnels touchés (équipes)**

### 1) Les constats des responsables de structures

- Augmentation du nombre de familles fragilisées isolées manquant de repères et de référents
- Familles monoparentales (principalement mères seules avec un ou plusieurs enfants)
- Parents dépassés qui ont besoin d'être confortés dans leur rôle de pilier pour l'enfant
- Nombre croissant de jeunes enfants présentant des troubles du comportement principalement des Troubles de la Sphère Autistique
- Accueil d'enfants porteur de handicaps
- Inquiétude face au contexte sanitaire et aux différents protocoles mis en place dans les structures de la Petite Enfance

### 2) Méthode d'intervention et réalisation


Groupes de directrices (1 groupe/mois) qui permettent aux directrices et adjointes, des structures municipales, associatives, micro-crèches et Relai d'Assistantes Maternelles de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques, les difficultés qu'elles rencontrent.

- 5 structures municipales (Petit Monde, Elsa Triolet, Joliot Curie, Josette Vincent, le relais d'assistantes maternelles)
- 10 structures associatives (les Colombes, Les Grenadines, les Lucioles, la Farandole, 3 structures Ile aux Enfants, Petits d'Homme, Câlines galipettes, Multi Accueil La Petite Récré )

Soit **18** directrices, adjointes, coordinatrices (9 rencontres ont eu lieu en 2022)

Thématiques abordées :

- Point sur la réforme Norma
- Le droit de retrait
- Les problèmes logistiques
- La gestion du personnel
- Ressources humaines et gestion d'équipe
- Légitimité, autorité, responsabilité
- Sécurité des enfants tant sur le plan matériel que face à un personnel fragilisé
- Hypersensibilité et HPI des enfants, selon les propos des parents. Quelle attitude adopter ?



De façon récurrente, la gestion du personnel et les absences dues au Covid ont été abordées, raison également de l'irrégularité des directrices à nos rencontres.

Les échanges entre les directrices des structures publiques et associatives ont été riches et constructifs. Notions théoriques et Concepts côtoient les difficultés du quotidien dans une atmosphère toujours conviviale. Les directrices disent apprécier les réponses et les éclairages apportés par Laurence MARTEL.

# L'équipe du pôle social et psycho éducatif

## ANALYSE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Frédérique HIRN  
Psychologue Clinicienne

Nathalie DIOSZEGI  
Psychologue clinicienne

Sylvie LE BERRE  
Agent de Développement social

Katie IMPERIALE  
Agent de Développement social  
Thérapeute familiale

Laurence MARTEL  
Docteur en Psychologie

L'analyse de pratique professionnelle est un espace qui permet aux professionnels de réfléchir sur leur pratique. C'est un lieu de partage, d'échange et d'écoute réciproque sur l'activité professionnelle mais aussi un lieu d'acquisition de nouvelles connaissances théoriques et techniques pour accueillir et accompagner au mieux son public.

L'analyse des pratiques est aussi un lieu ressource. En effet, chaque participant peut devenir une ressource pour les autres membres. Des solutions peuvent être trouvées par la créativité que stimule le groupe.



## PETIT MONDE ET JOLIOT CURIE

Analyse de Pratiques Professionnelles :

- Multi accueil Joliot Curie : **10 séances**  
**18 professionnelles**
- Multi accueil Le Petit Monde : **9 séances**  
**16 professionnelles**

## LES COLOMBES/MICRO-CRÈCHE NOUVEL HORIZON

10 temps de rencontre de 2 heures avec les 2 équipes

- Soit **15 professionnels**

## ELSA TRIOLET

13 temps de rencontre en ½ groupe de 2 heures

- Soit **25 professionnels**

## CRÈCHE JOSEPH VINCENT

- L'APP a débuté en Décembre 2022
- 1 séance soit **20 professionnels**

## RAM

- 3 séances soit **9 professionnels**

## ILES AUX ENFANTS

- 4 interventions

## LA FARANDOLE

- 2 interventions

## LES OISEAUX

- 12 interventions

# FORMATIONS

Intervention sur « Prévention des stéréotypes »  
14 Novembre 2022 « Les Colombes »  
23 Novembre 2022 au « Petit Monde »

Intervention « De Nouvelles perspectives à l'accueil du tout petit ? »  
9 Février 2022  
Nombre d'inscrits : 147

102

Participants



## JOURNÉE D'ÉTUDE À DESTINATION DU PERSONNEL DE LA PETITE ENFANCE

### *De nouvelles perspectives à l'accueil du tout petit ?*



#### **Le mercredi 9 février 2022**

De 8h30 à 17h  
Espace Henri Tisot  
Av. Jean Bartolini,  
83500 La Seyne-sur-Mer

*Avec la participation de :*

**Laurence Martel  
Alexandrine Sanchez  
Fanny GIAMPIETRI  
Boris Cyrulnik  
Michel Delage**

*Thèmes abordés durant cette journée :*

- **Concept d'attachement**
- **Importance du travail en réseau pour l'accueil de l'enfant différent**
- **Les 1000 premiers jours**

**Journée gratuite**

Compte tenu des exigences sanitaires, une salle de spectacle municipale étant mise à notre disposition, un certain nombre de personnes n'ont pu participer faute de pass vaccinal.

Par ailleurs, le période difficile (affections saisonnières, covid, manque de personnel dans les structure) a restreint la participation des structures privées et associatives.

Celles et ceux qui n'ont pas pu y assister nous ont exprimé leur regret et leur déception.

Quant à celles et ceux qui étaient présents ils ont été unanimes.

Parmis les différents retours nous pouvons noter :

- La journée a été fructueuse, permettant d'enrichir nos connaissances, sortir de la routine, de créer ou d'activer des liens avec d'autres collègues/structures.
- Le rythme, la cohérence des interventions a été particulièrement dynamique
- Les intervenants ainsi que leur propos étaient intéressants, rendus accessibles par la présentation de cas cliniques.

Pour d'autres cependant les thématiques abordées étaient difficilement accessibles.

L'intermède « chiens guides » a été très appréciée d'autant plus que nous avons pu découvrir l'intérêt de la médiation animale pour les personnes fragilisées ou en situation de handicap.

# L'équipe du pôle social et psycho éducatif

## « PRÉVENTION DES COMPORTEMENTS À RISQUE »

Katie IMPERIALE  
Agent de Développement social  
Thérapeute familiale

Le Pôle social et psycho-éducatif continue de se développer en ouvrant son réseau et en travaillant avec de nouveaux partenaires.

### ATELIERS MIS EN PLACE AUPRÈS DES PUBLICS PJJ

**31 jeunes bénéficiaires sur les ateliers**

7 cycles d'ateliers ont été réalisés (36 séances de 2h) :


- 2 au CEF de Brignoles sur les mercredis
- 1 à l'unité de Toulon Centre en individuel
- 2 à l'UEAJ de Toulon
- 2 dans le cadre du parcours coordonné PJJ/UFOLEP

**L'action auprès des jeunes**, a consisté à mettre en place des ateliers sous deux formes différentes

Ateliers en groupe de jeunes de 3 à 7 maximum et ateliers en individuel sur les thématiques suivantes avec des outils ludiques tels que : vidéo, photo langage, questionnaire, cartes de forces, différentes lunettes (perceptions nombreuses), groupe de parole

- 7) Présentation et réflexion sur leur histoire
- 8) Identifier leurs besoins et leurs valeurs éducatives
- 9) Repérer et apprécier les relations positives, les personnes ressources
- 10) Identifier et réguler les émotions
- 11) Appréhender de façons différentes les frustrations, reconnaître les pièges défensifs, comprendre leurs fonctions et les remplacer par d'autres stratégies
- 12) Expérimenter l'empathie et identifier les forces de chacun.

Ces ateliers ont mis en lumière la capacité des jeunes à verbaliser le processus dans lequel ils restent coincés. En effet le processus d'élaboration individuelle demeure fragile. Pour ces jeunes qui détiennent parfois peu d'expériences positives auxquelles se référer, ce type d'action constitue une forme de ressource interne, en



terme de vécu, de capacité relationnelle, d'image positive. Lorsqu'elle s'inscrit dans une logique de parcours, avec des objectifs qui évoluent en fonction de chaque situation, ce type de projet est de ceux qui peuvent permettre aux jeunes d'avancer différemment.

Ils ont compris qu'il était possible et sans risque de s'ouvrir et partager des points de vue et leurs expériences de vie : réflexion sur soi-même et prise de responsabilités. Ils ont acquis aussi des compétences: reconnaître les pièges défensifs, comprendre leurs fonctions et les remplacer par d'autres stratégies. Ils ont pu identifier leurs besoins actuels, leurs souhaits, leurs valeurs et croyances ainsi que leurs émotions négatives et les désamorcer.

Pour certains jeunes les ateliers ont aussi permis en parlant de leur système familial, en évoquant leurs souvenirs d'enfance, de repérer et d'identifier leur manque et de comprendre comment ils en étaient arrivés là. Les éducateurs et directrices de service ont pu souligner le changement de certains en terme de maturité et de facilité à s'exprimer, mieux communiquer.

- Leur capacité d'écoute
- Leur bonne participation dans les échanges
- Leur capacité à parler de leur histoire et de leur contexte familial
- Leur capacité à poser un nouveau regard sur eux
- Leur capacité à rebondir, à être résilient.

il apparaît nécessaire de s'attarder, après chaque séances réalisées auprès des jeunes, de rédiger un relevé de notes pour le transmettre aux équipes, l'objectif étant d'améliorer la communication entre les référents éducatifs et les jeunes. Durant les séances, nous avons pu aussi amener les jeunes à réfléchir sur un accompagnement possible avec les autres membres de leur famille pour retisser du lien, apaiser les tensions et permettre une relation. Cet atelier a mis en lumière les difficultés des jeunes à verbaliser leurs émotions. Ils semblent tous coincés dans des mécanismes de défense qui nous demandent plus d'interventions pour atteindre un résultat, permettant un changement.

# GROUPES DE PAROLE EN PARTENARIAT AVEC LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

## En partenariat avec la protection judiciaire de la jeunesse

**En direction des parents** : l'objectif d'accompagner, soutenir les parents dans leur rôle éducatif et leurs compétences, au travers de la mutualisation des expériences de chacun, en créant du lien entre les familles n'a pas été atteint

**L'action auprès des familles** a consisté à organiser un groupe de parole par mois, les jeudis soirs de 18h à 20h.

La proposition d'un Espace d'expression, de partage d'expériences et d'interrogations entre parents, dans un esprit d'écoute, de respect de la parole de chacun et de confidentialité n'a pas fonctionné sur cette année.

En milieu d'année nous avons alors changé le fonctionnement de cette action et proposé des temps de permanence, pour accueillir les parents et familles de façon plus individuelle permettant de proposer et d'enclencher un travail familial.

### 7 parents bénéficiaires sur les GPP et Permanences

**4 GPP** ont été réalisés au rythme d'un jeudi par mois de 18h/20h

**2 GPP** ont été réalisés au rythme d'un vendredi par mois de 14h/16h

6 temps de permanence dans les locaux du STEMO et de l'UEMO Toulon Ouest de 9h30/12h30, les lundis

La mise en place des groupes de parole a pu permettre à chaque parent, immergé dans un groupe de pairs, d'être conforté dans sa fonction parentale et de devenir ainsi vecteur de son propre changement. La mise en commun de leurs parcours et de leurs expériences familiales, au bénéfice de tous, ont fait émerger et ont dynamisé les ressources intrinsèques de tout un chacun.

Ce groupe de parole dans la forme proposée, semble s'être essoufflé. Les équipes ont pu faire remonter leur questionnement sur comment permettre aux familles de s'approprier cet espace.

Nous avons donc échangé sur comment répondre au mieux à leur demande et proposé des temps individuels avec les éducateurs référents pour accueillir leurs paroles et leur proposer un accompagnement peut-être plus adapté.


Une mère présente a pu dire : « pour une fois on parle de nous, de ce que l'on fait et pas de ce que nos enfants ont fait ».

On peut noter la qualité et la richesse des échanges et la spontanéité de l'expression des parents. Des maladroites et des malentendus de part et d'autre semblent être l'une des causes de la dégradation des relations et de la méfiance qui peut s'instaurer.

Des thématiques plus ciblées sur les histoires familiales, la parentalité, place et rôle des parents ont été abordées.

A partir de ces temps de réflexions, nous avons pu aussi dégager les parents accueillis du sentiment de culpabilité qui les figent dans des postures peu adaptées, ne leur permettant pas d'accompagner le changement nécessaire à un retissage de lien avec leurs enfants.

De nouveaux outils ont été utilisés comme la vidéo ainsi que le génogramme, le blason.



Avec ce processus exploratoire, nous avons amené les parents à revisiter leur histoire, à faire émerger de nouvelles significations et à vivre de nouvelles expériences. Ainsi s'est co-construit une autre vision, une autre lecture de leur situation, venant réduire leur souffrance, leur culpabilité et élargir le champ des possibles et initier de nouvelles manières d'être, d'interagir avec leurs enfants.

La réponse des parents à la question « que vous ont apporté ces groupes ? » : « Ici j'apprends à relativiser mes convictions, mes principes de vie, certains de mes problèmes grâce à l'expérience évoquées par les autres ».

« Dans ce groupe, je m'aperçois que je ne suis pas la seule à vivre telle ou telle chose ».

La parole échangée, partagée dans le groupe, et dans la confidentialité, permet à celui qui prend le risque de la déposer, de s'enrichir de lui-même et de l'autre dans l'échange intime. Ce qui se passe est le fruit du travail de tout le groupe qui est pour nous, une force dynamique, puissante, opérant des changements dans tout le groupe et pour chaque participant.

Cette action propose dans sa globalité aux parents concernés de pouvoir être accompagnés afin d'essayer de remettre du lien avec leur adolescent. Nous sommes bien dans le cadre d'une intervention avec les parents, pour permettre à l'adolescent de changer et d'évoluer.

« Ces groupes ont déclenché en moi de véritables questions, et surtout, un regard différent sur le ressenti de mon fils. Je me rends compte qu'entre nous, il y avait surtout de l'incompréhension, j'ai appris à communiquer plus et différemment avec lui ».

Il semble que le groupe de parole ait réussi à lui faire prendre conscience des choses pouvant lui permettre de mettre du lien de manière différente avec son fils. Cette action a bien eu, pour cette mère, l'objectif recherché, d'agir sur la pratique de sa parentalité pour restaurer le lien, quoique son fils ait fait.

## ATELIERS MIS EN PLACE AUPRÈS DES PUBLICS MIAJ

- **95 jeunes bénéficiaires** tous en garantie jeune à la mission locale de la Seyne sur mer, Sanary et le Beausset
- **80 séances** se sont toutes déroulées dans les locaux de la MIAJ, à l'espace municipal du relais citoyens nord et à la Villa Paganelli
  - **12 réunions** de bilan
- 2 matinées d'entretiens parentaux / au dispositif CEJ Mineur
  - **426 participations/jeunes**

Les ateliers de « Ressources et bien être » inscrits dans le parcours de jeunes en insertion, apportent une plus-value aux dispositifs existants et sont bénéfiques pour les jeunes accompagnés.

Un travail affiné dans notre partenariat et une prise en charge personnalisée a été expérimentée cette année pour des jeunes en très grande difficulté.

Ainsi qu'un accueil des parents de mineurs sur deux matinées.

Des échanges hebdomadaires, des temps mensuels de bilan avec les référentes des jeunes accueillis ont permis de croiser nos informations pour ainsi mieux cibler la suite de leurs accompagnements.

Ce public fragilisé, par le contexte anxiogène de la pandémie a été très réceptif aux ateliers proposés et des prises en charge en individuel et en famille ont été proposées.



L'équipe du pôle social et psycho éducatif  
**L'AVEF SUR D'AUTRES TERRITOIRES**

**MAISON DES FAMILLES DE SIX-FOURS**

Sylvie LE BERRE  
Agent de Développement social

Béatrix OMNES  
Médiatrice familiale

**Cette année nous avons revu, en concertation avec la responsable de la Maison des Familles, l'organisation des permanences**

**Nous avons proposé de maintenir une permanence fixe par mois et d'accueillir les parents en fonction de leurs disponibilités en dehors de ce temps fixe.**

- **12 Permanences** réalisées dans les locaux à Six- Fours (premier accueil individualisé des familles avant suivi et/ou orientation)
- Soit **15 parents** reçus au sein de la Maison des Familles dont **12 orientations AVEF** (guidance parentale/thérapie familiale) et **3** sans orientation nécessaire



# MAISON DE LA PARENTALITÉ DE LA VALETTE DU VAR

Jean-Luc BRUNO  
Thérapeute familial et couple

Nathalie DIOSZEGI  
Psychologue clinicienne

Béatrix OMNES  
Médiatrice familiale

Au vu de notre expertise la Mairie de la Valette nous a sollicité pour les aider à la mise en place de la Maison de la Parentalité. Plusieurs rencontres avec l'élu chargé de ce dossier et les techniciens ont eu lieu. L'AVEF a proposé deux types d'actions :

## **Permanences :**

Mise en place des permanences à la mairie annexe de la Coupiane au mois de novembre 2022 au rythme d'une permanence mensuelle tous les premiers mercredis du mois.

1<sup>ere</sup> perm : prise de contact avec l'accueil et organisation.

2<sup>ème</sup> perm : Un rendez-vous pris par nos soins, à la suite d'un café parent. Rendez-vous annulé suite maladie. Permanence néanmoins assurée pour répondre à d'éventuelles demandes spontanées.

## **Cafés parents :**


Action qui vise à établir du lien entre les parents, à favoriser les échanges et partager leurs expériences, à dédramatiser, à s'apaiser, à éviter l'isolement et par là-même le burn out parental.

Les règles de fonctionnement sont la confidentialité des échanges, chaque personne présente au groupe l'est en tant que parents, grands-parents, et non en sa qualité de professionnel de la structure.

Les thématiques choisies nous sont proposées par la structure.

6 cafés parents ont été organisées à la crèche les Magnolias, 4 à la crèche les Oliviers. Pour un total de 104 participants avec les pères présents et des grands-parents (1 fois).

Les thématiques abordées : les émotions, le sommeil, l'entrée en maternelle, la séparation (entrée en crèche), les morsures, la parentalité.



Chacun des groupes a été dynamique, les échanges conviviaux, chaleureux. Il y règne une atmosphère positive et de la bonne humeur. Les rires sont légions.

Certains parents viennent régulièrement, d'autres ponctuellement, d'autres encore en fonction des thématiques choisies.

Nous y trouvons une très bonne dynamique de groupe avec des échanges riches entre parents. Certains sont un réel soutien pour d'autres.

Les apports théoriques que nous donnons restent ponctuels.

Nous avons pu constater que ces groupes ont pu conduire à créer des liens entre parents.

A chaque fin de groupe nous informons de la permanence à la mairie annexe.

# IMPLICATION DANS LE RESEAU LGBTQIA+ coordonné par le Planning Familial du Var

Sylvie LE BERRE

Agent de Développement social



L'AVEF s'implique dans ce réseau en proposant aux parents trans, homosexuels des thérapies familiales, Aux parents d'enfants trans ou en transition, homosexuels des thérapies familiales. Le pouvoir de ce réseau est de permettre une meilleure orientation vers les professionnels spécialisés.



Images d'Alexandra\_Koch Pixabay

## POLE FORMATIONS

# ANALYSE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE OU RÉGULATION D'ÉQUIPE

L'exercice professionnel dans la relation d'aide présente de multiples facettes. Il varie en fonction des lieux où il s'exerce, des populations visées, des buts recherchés, des références théoriques utilisées et des modalités de mise en œuvre. Mais quelles que soient les variations de ces paramètres on ne peut faire l'impasse sur la dimension subjective du professionnel impliqué dans la relation d'aide et du contexte de son intervention.

### OBJECTIFS :

- Aider les professionnels dans leur relation aux usagers en prenant en compte leur cadre, institutionnel et d'intervention.
- Aider les professionnels à prendre le recul nécessaire pour qu'ils puissent envisager de nouvelles hypothèses d'intervention.

### CONTENU :

Il sera proposé aux participants d'exposer leurs pratiques professionnelles à travers des situations concrètes.

Ces situations feront l'objet :

- D'une discussion en groupe afin d'en faire ressortir toutes les questions qu'elles posent.
- Une analyse dans les différentes dimensions qui ont été exposées précédemment s'en suivra.
- Un complément théorique sera apporté en fonction des questions soulevées.
- Une synthèse pourra être envisagée.

### MOYEN :

Présentation de Cas clinique

### PUBLIC :

Professionnels de la santé, du social, de l'éducation du médico-social, de l'animation, de la petite enfance, psychologue...

En 2022, l'AVEF a été sollicitée par :

Service de pédopsychiatrie du CHITS

- CAMSP
- Unité Adolescents
- Les Orangers
- CMP Enfants

Le Carrousel à Sanary / Association PREMA / AJO Les Oiseaux / Résidence Bartolini à La Seyne sur Mer/ Le Patio/ La PJJ ( 5 unités )

➤ **138 participants**



# INTERVENTION SUR LA THÉMATIQUE DE L'ADOPTION ET DES SÉPARATIONS CONFLICTUELLES

L'équipe du pôle formation

Alexandrine SANCHEZ

Psychologue clinicienne,  
psychothérapeute familiale

Alexandrine SANCHEZ est intervenue au mois de mai 2022 à l'École Nationale de la Magistrature lors d'une journée de formation sur les thématiques suivantes :

- ADOPTION
- LES SÉPARATIONS CONFLICTUELLES



# INTERVENTION SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES DES AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES ET DE LEUR FAMILLE

## L'équipe du pôle formation

Michel DELAGE

Psychiatre, Thérapeute familial

Les violences conjugales constituent une situation d'une grande complexité. Les facteurs qui en conditionnent leur apparition et leur maintien au sein d'un couple sont nombreux et très hétérogènes. On peut retenir des facteurs de personnalité, des éléments relationnels, des aspects contextuels liés notamment à la culture et aux problématiques de genre. On relève aussi des histoires traumatiques difficiles. Par conséquent, il est toujours difficile d'évoquer les violences conjugales en général. Chaque situation est singulière.

Cette formation permettra aux stagiaires d'appréhender autrement les violences conjugales et l'importance de travailler auprès des auteurs de violences conjugales ainsi que des familles.

### OBJECTIFS :

- Approfondir les connaissances sur les différents mécanismes à l'œuvre dans l'accueil et le traitement des auteurs de violences conjugales et les violences intrafamiliales dont celles de couple.
- Comment accueillir et aborder les entretiens de couple et de famille confronté aux violences conjugales et intrafamiliales...
- Comment gérer les émotions associées aux accueils de famille et de couple en situation de violences et en situations de crise.
- Comment orienter et accompagner les familles concernées par les violences conjugales et les auteurs associés.

**Travailler en profondeur sur les entretiens, postures et rôles des professionnels notamment en situation de crise. Apprentissage de techniques de gestion de crise (violence immédiate ou différée) et de prise en charge du psycho traumatisme.**

### PUBLIC :

- **9 Acteurs du champ éducatif et médico-social de l'Association EPE**

# FORMATION ©THERAPLAY

## L'équipe du pôle formation

Virginie VANDENBROUCKE

Psychologue clinicienne,  
Accompagnante en Haptonomie Périnatale,  
Haptopsychothérapeute,  
Psychothérapeute certifiée en Theraplay,  
Superviseur certifié en Theraplay

**L'Association AVEF est la première en région PACA  
à avoir mis en place la formation ©THERAPLAY – NIVEAU 1**

### ©Theraplay : qu'est-ce que c'est ?

Theraplay est une méthode thérapeutique agréable et amusante centrée sur la relation, elle est interactive physique et plaisante. Ces principes sont basés sur la théorie de l'attachement et son modèle se trouve dans les interactions accordées entre les parents et leurs enfants : le genre d'interaction qui conduit un attachement sécurisé et à une bonne santé mentale pour toute la vie. C'est une approche intensive de courte durée qui implique activement les parents dans les séances avec leurs enfants.



C'est une **forme de prise en charge thérapeutique de courte durée, parent-enfant, directive, utilisant la vidéo qui vise** à améliorer :

- La qualité de la relation parent-enfant (dès bébé), à consolider les liens d'attachement
- L'engagement relationnel entre parent et enfant
- L'estime de soi, chez l'enfant et le parent
- La confiance en soi et en l'autre
- Elle est basée sur le modèle naturel d'interactions saines entre parent et enfant.
- Elle est adaptée à chaque enfant, famille.
- Elle implique des interactions physiques,
- Des jeux engageants et drôles.



### La formation ©Theraplay permet :

- Une évaluation fine des interactions parent-enfant
- L'élaboration d'un plan de traitement adapté à chaque famille ou dyade
- Une adaptation de la prise en charge en fonction de l'histoire d'attachement, et de l'histoire traumatique de chaque enfant et/ou famille
- L'élaboration de séquences de jeux spécifiques pour créer une alliance avec l'enfant et contourner les défenses de l'enfant et/ou de l'adulte de façon engageante et drôle
- Une utilisation de la vidéo comme outil pour développer la sensibilité parentale et renforcer l'alliance thérapeutique avec la famille

- 1 session de formation a été mise en place.

### Session de formation Septembre 2022 (4 jours) :

**11 personnes** inscrites


A la fin de la formation une certification est remise à chaque personnes inscrites.

Cette formation s'est déroulée à Coridys – Ollioules

### **PUBLIC :**

Psychologues – Psychiatres – Thérapeutes - Éducateurs spécialisés – Assistantes sociales – Puéricultrices ... sensibilisés au travail familial.





# FORMATION HYPNOSE

## Niveau 1 « INITIATION »

## Niveau 2 « APPROFONDISSEMENT »

## Niveau 3 « PERFECTIONNEMENT »

### L'équipe du pôle formation

Maxime BELLEGO  
Docteur en Psychologie

Michel DELAGE  
Psychiatre, Thérapeute familial

Laurence MARTEL  
Docteur en Psychologie

Guillaume MASSON  
Infirmier anesthésiste

Dominique MEGGLÉ  
Psychiatre

Florence ROQUETTE  
Sage-femme

L'Hypnose dite « **Ericksonienne** » tire son nom du psychiatre américain **Milton Erickson** (1901-1980).

Il a révolutionné la pratique de l'Hypnose thérapeutique. Il a montré l'exemple d'une approche stratégique, permissive, indirecte, qui pouvait ainsi s'adapter à tous.

Sa pratique a influencé les courants de la psychothérapie brève, stratégique, ainsi que les professionnels de la communication.

Résolument pratique, l'Hypnose à la manière d'Erickson est dite « utilisationnelle », « naturaliste », car elle joue avec la psyché de la personne, ses réactions naturelles.

Elle constitue une véritable « boîte à outils », flexible et adaptative.

Depuis les années 80, l'Hypnose Ericksonienne a évolué vers ce que l'on appelle la « **Nouvelle Hypnose** », une approche centrée sur un langage technique, l'utilisation améliorée et enrichie des méthodes de Milton Erickson et des protocoles thérapeutiques pour toutes sortes de demandes, dans un esprit qui correspond à notre temps et pour des domaines qui sont ceux que l'on retrouve en thérapie aujourd'hui.

## PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'hypnose médicale rencontre un vif succès auprès des patients, de plus en plus nombreux à en exprimer la demande. De nos jours les soignants doivent s'adapter à un besoin : humaniser les soins. Les demandes de formation de personnels se multiplient, venant des hôpitaux et des professions libérales qui ont pour objectif une évolution de leurs pratiques en adéquation avec la demande des patients. L'hypnose est un outil qui permet une thérapie complémentaire.

La formation d'hypnose et thérapie brève réaliste proposée par le Docteur MEGGLÉ permet de familiariser les professionnels aux techniques d'hypnose et psychothérapie éricksoniennes afin de les intégrer dans leur pratique professionnelle.

Les candidats intéressés par ce parcours de spécialisation doivent avoir un diplôme dans le secteur para médical ou médical. Cette formation s'adresse plus précisément aux professionnels suivants : les médecins, les psychologues, les chirurgiens-dentistes, les sages-femmes, les kinésithérapeutes et les infirmier(e)s.

Chaque niveau, (**INITIATION, APPROFONDISSEMENT, PERFECTIONNEMENT**) comprend

**4 sessions de formation** de 2 jours pendant 4 mois (56 heures), de 9 h à 12 h30 et de 14 h à 17 h30 pour chaque session. La formation sera ouverte à partir de 10 participants.

Le groupe comprendra 24 stagiaires au maximum pour garantir la qualité des enseignements et des échanges.

Les modules enseignés par le Docteur MEGGLÉ sont reconnus par la **Confédération Francophone d'Hypnose et de Thérapies Brèves (CFHTB)** et par le milieu scientifique de l'hypnose internationale. Leur validation permettra aux participants qui le souhaiteraient, d'intégrer par la suite d'autres formations de haut niveau et d'obtenir ainsi le Certificat d'Hypnose Clinique de la CFHTB (300 h) avec une reconnaissance des heures suivies avec le Dr MEGGLÉ (168 heures à l'issue des trois niveaux).

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les objectifs de la formation sont de permettre aux soignants d'enrichir, de diversifier et d'optimiser leurs compétences de communication humaine et thérapeutique. Le rôle du formateur est donc de transmettre aux stagiaires de solides bases théoriques pour laisser place ensuite à une logique d'acquisition d'apprentissages directement opérationnels sur le terrain.

L'objectif majeur est le **développement des compétences** dans le cadre de la formation professionnelle continue, avec l'apprentissage de techniques hypnotiques permettant d'agir sur les différentes pathologies rencontrées par les professionnels de santé.

## A l'issue du niveau 1 (INITIATION), les stagiaires :

- Connaîtront l'état scientifique actuel de la question
- Sauront induire un état hypnotique et les phénomènes hypnotiques de base (lévitation, catalepsie, amnésie)
- Pourront commencer à utiliser l'hypnose dans leur pratique, pour le traitement des douleurs, des troubles anxieux et dépressifs et des psychotraumatismes.
- Auront amélioré leur communication quotidienne avec leurs patients par l'acquisition des outils de base du « langage du soulagement », immédiatement utilisable

Durée de la formation : 56 heures sur 8 jours en 2022

Formateur :

Session 1 : 21 et 22 janvier 2022

Session 2 : 25 et 26 février 2022

Session 3 : 18 et 19 mars 2022

Session 4 : 1<sup>er</sup> et 2 avril 2022

Dominique MEGGLÉ

Psychiatre

Lieu : CORIDYS VAR – Ollioules

12 stagiaires

## A l'issue du niveau 2 (APPROFONDISSEMENT), les stagiaires :

- Sauront adapter les différentes inductions aux différents types de consultations
- Sauront induire un état hypnotique et les phénomènes hypnotiques intermédiaires (régression en âge, écriture automatique etc.)
- Pourront commencer à utiliser l'hypnose dans leur pratique, pour le traitement des traumatismes d'enfance, et également de l'arrêt du tabac
- Auront acquis l'intérêt et la pratique des suggestions post-hypnotiques pour accompagner au mieux le patient dans son autonomie

Durée de la formation : 56 heures sur 8 jours en 2022

Formateurs :

Session 1 : 20 et 21 mai 2022

Session 2 : 17 et 18 juin 2022

Session 3 : 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2022

Session 4 : 23 et 24 septembre 2022

Maxime BELLEGO  
Docteur en Psychologie

Laurence MARTEL  
Docteur en Psychologie

Dominique MEGGLÉ  
Psychiatre

Lieu : ASSOCIATION VIVRE EN FAMILLE – La Seyne sur Mer

6 stagiaires

### A l'issue du niveau 3 (PERFECTIONNEMENT), les stagiaires :

- Sauront aider le patient à approfondir le contrôle de la douleur
- Sauront induire un état hypnotique et les phénomènes hypnotiques profonds
- Sauront distinguer une hypnose légère d'une hypnose profonde
- Pourront utiliser l'hypnose dans leur pratique, pour le traitement des troubles anxieux, dépressifs et sexuels, ainsi que pour les pathologies organiques.
- Pourront encadrer d'avantage la pratique de l'hypnose dans celle des thérapies brèves.

Durée de la formation : 56 heures sur 6 jours en 2022 et 2 jours en 2023

Formateurs :

	Maxime BELLEGO Docteur en Psychologie	Michel DELAGE Psychiatre, Thérapeute familial
Session 1 : 14 et 15 octobre 2022	Laurence MARTEL Docteur en Psychologie	Guillaume MASSON Infirmier anesthésiste
Session 2 : 18 et 19 novembre 2022		
Session 3 : 09 et 10 décembre 2022		
Session 4 : 13 et 14 janvier 2023	Dominique MEGGLÉ Psychiatre	Florence ROQUETTE Sage-femme

Lieu : ASSOCIATION VIVRE EN FAMILLE – La Seyne sur Mer

5 stagiaires

# FOCUS SUR LA DÉMARCHE QUALIOPI

En avril 2022, nous avons obtenu le label QUALIOPI. Obtenir le label QUALIOPI ne s'arrête pas là... L'AVEF doit poursuivre son travail autour de cette démarche.

La réglementation prévoit en effet un audit de surveillance 18 à 24 mois après l'audit initial. Le nôtre devrait se dérouler fin 2023. Il s'agit donc d'être prêts... Pour ce faire nous travaillons différents axes :

- La formation en interne et en externe d'Elsa FERRAN, nouvellement embauchée en remplacement de Danielle MOURET afin qu'elle intègre le sens et les process de la démarche,
- La formation en interne des formateurs, acteurs primordiaux de la mise en œuvre de cette démarche qualité,
- La mise en œuvre de l'amélioration continue de nos pratiques concernant cette démarche qualité afin de la faire vivre et de lui donner davantage de sens chaque jour.

Tout ceci reste très chronophage sur le temps de secrétariat. Il est à noter un bénévolat actif pour soutenir l'AVEF dans la mise en œuvre de QUALIOPI.

À noter :

Dans trois ans, un nouvel audit aura lieu...

Le label n'est en aucun cas acquis définitivement...

# COLLOQUES

2 colloques ont eu lieu sur  
l'année 2022

182

Participants



## MICHEL DELAGE

### ***Quand les liens familiaux deviennent instables : quelles places pour l'attachement ?***

Psychiatre militaire, thérapeute familial, professeur agrégé du Service de santé des Armées. Il a dirigé le service de psychiatrie de l'Hôpital des Armées de Ste Anne à Toulon de 1978 à 2003. Assure actuellement des consultations à l'Association « Vivre en Famille » à La Seyne sur Mer.

## ALEXANDRINE SANCHEZ

### ***L'enfant adopté et sa famille. Quel accompagnement thérapeutique ? Place pour une résilience ?***

Psychologue clinicienne, Psychothérapeute Familiale

## ABDESSALEM YAHYAOU

### ***"Enfant d'ici, parents d'ailleurs ; ou comment accompagner les désaccords ?"***

Dr d'état en psychologie clinique, Pr des universités qualifié, Enseignant-chercheur-HDR en psychopathologie clinique, Université de Savoie Mont Blanc, LIP/PC2S USMB-Chambéry/UGA-Grenoble, Co-responsable du M2 psycho Enfant/adolescent, Membre du Groupe de pilotage de l'expérimentation "Santé des jeunes ECOUT/EMOI", Expert à la MIVILUDES (Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dériver Sectaires), Membre/contributeur de la chaire UNESCO "Santé sexuelle et droits humains"

## SALVATORE D'AMORE

### ***Homoparentalité, la gestation pour autrui :***

### ***Impact de la coparentalité et de la discrimination sur le développement des enfants.***

Psychologue, Psychothérapeute, Docteur de recherche et enseignant chercheur auprès du service de Clinique Systémique et psychopathologie relationnelle à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Liège.



**Flavie DERYNCK**

*Prise en charge précoce dans les suites d'un traumatisme psychique : pour que la rencontre devienne une relation thérapeutique.*

Quelle éthique pour quels soins ?

Médecin psychiatre, Praticien Hospitalier (Hôpital de la Conception, Marseille), Responsable de la Cellule d'Urgence Médico-psychologique de Marseille, Directrice Pédagogique du DESU d'Hypnose Médicale de la Faculté de Médecine de Marseille.

**Dominique MEGGLÉ**

*Traumatismes mentales : clinique et traitements*

Médecin psychiatre (Ollioules), Président d'honneur des Instituts Milton H. Erickson de Normandie et de Méditerranée Toulon-Marseille, Ancien Président de la Confédération Francophone d'Hypnose et de Thérapies Brèves, Ancien Psychiatre des Hôpitaux des Armées, auteur de plusieurs livres, formateur en hypnose et thérapies brèves depuis 1988 et conférencier international.

**Michel DELAGE**

*Traumatismes et famille*

Psychiatre militaire, thérapeute familial, professeur agrégé du Service de santé des Armées. Il a dirigé le service de psychiatrie de l'Hôpital des Armées de Ste Anne à Toulon de 1978 à 2003. Assure actuellement des consultations à l'Association « Vivre en Famille » à La Seyne sur Mer.

**Boris CYRULNIK**

*Traumatismes et résilience*

Neuropsychiatre, psychiatre et ethnologue. Responsable d'un groupe de recherche en éthologie clinique à l'hôpital de Toulon-la-Seyne (1972-1991), il publie son premier ouvrage *Mémoire de singe et parole d'homme* en 1983. Directeur d'enseignement depuis 1996 à la Faculté des lettres et sciences humaines de Toulon. Boris Cyrulnik est surtout connu pour avoir développé le concept de « résilience » (renaître de sa souffrance)



# TÉMOIGNAGES DES PARTENAIRES

L'intérêt du travail en partenariat avec l'AVEF

## LE CMP : CENTRE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE DE LA SEYNE SUR MER

Comme les années précédentes que je ne compte plus !, ce travail de partenariat constructif avec L'AVEF continue.

En tant qu'éducatrice spécialisée au sein du CMP enfants de l'hôpital de la Seyne sur mer, j'ai l'honneur d'être associée à ce partenariat.

Il permet d'inclure le dispositif de L'AVEF dans les prises en charge de nos patients au CMP.

La réciprocité fonctionne également tout en gardant le respect des uns et des autres : familles comme professionnels.

Ce travail de confiance et d'échanges est indispensable dans notre secteur géographique pour nos petits patients et leurs familles.

Ce maillage est renforcé par des formations et colloques proposés par L'AVEF. Ceci nous apporte à la fois des connaissances, des nouvelles informations mais également le lien indispensable entre tous les professionnels qui gravitent autour de nos patients.

Merci à tous les membres de L'AVEF pour ce travail accompli et à venir

Corinne Gautier. Educatrice spécialisée

# LE PRÉ DE LA SEYNE SUR MER

Note du PRÉ concernant notre travail  
Partenarial avec l'AVEF



## **Programme de Réussite** **Educative**

Dispositif financé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires porté par la Caisse des Ecoles La Seyne-sur-Mer

Nous saluons comme chaque année l'excellent travail de collaboration très efficace et efficient que nous menons étroitement entre l'équipe de l'AVEF et celle du PRE.

Nous avons la chance de pouvoir travailler au moment où la demande surgit, dans l'intérêt des publics, avec la mise en place de permanences régulières de la psychologue Mme SANCHEZ, dans les locaux du PRE, à domicile ou dans les établissements scolaires. Cela nous permet de pouvoir organiser rapidement pour une première rencontre et que la psychologue aguerrie et réputée dans le « quartier » puisse prendre en charge ou orienter vers la prise en charge thérapeutique la plus adaptée à la situation.

Ainsi, nous accompagnons les publics vers des prises en charge en EMDR avec la fabuleuse Michèle CHIEUSSE, toujours réactive, efficace et très appréciée des familles et enfants. Ou orienter vers une prise en charge psychologique pour les enfants et/ou leurs familles avec Véronique CLERY FERRON, arrivée à la mi-octobre, et avec qui nous pouvons recevoir des publics au sein du PRE et/ou à l'AVEF directement et dont le travail est aussi très apprécié par l'équipe PRE et les familles.

Depuis l'année dernière, nous avons aussi développer des permanences au sein de chaque école maternelle de la Cité Educative, en binôme avec Sylvie LEBERRE et un référent PRE selon les écoles.

Nous saluons le travail exceptionnel et précieux que nous avons su tisser et faire fructifier avec le temps, grâce à l'écoute et au ré-ajustement avec l'ensemble de l'équipe de l'AVEF chapeauté par son directeur Manu PRIETO.

Merci à l'AVEF pour son implication pour que chaque situation puisse être prise en compte, son professionnalisme et sa palette de prises en charge très adaptée en fonction des besoins de chaque situation.

## LE PRÉ DE TOULON / AVEF

Le Programme de Réussite Educative (PRE) s'inscrit dans la politique de la ville et poursuit donc, à ce titre, la finalité de lutter contre les inégalités territoriales et sociales en intervenant principalement sur les quartiers prioritaires. Il est le levier individuel de l'axe éducatif de la Politique de la Ville. A ce titre, il accompagne les enfants de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilités et/ou dont l'environnement social, familial et culturel ne favorise pas l'épanouissement et le développement harmonieux et pourrait donc venir entraver, à terme, leur insertion sociale.

Sur la commune de Toulon, il est porté par la Caisse des Ecoles depuis 2007 dans le cadre d'un dispositif étatique animé par l'ANCT, en partenariat avec l'Education Nationale et les différents acteurs locaux intervenant dans les champs socio-éducatif, scolaire, médical et culturel.

**Le bilan d'activité 2022 du PRE de Toulon laisse apparaître, comme les années précédentes, un nombre important de situations familiales complexes dégradées dans lesquelles les difficultés se cumulent. Comme pour l'année 2021, nous constatons en 2022 un besoin accru au niveau de la guidance parentale en direction de familles monoparentales notamment, avec des mamans qui sont à bout voire dépressives. Les besoins en EMDR sont toujours présents en 2022**

Au 31/12/2022, l'AVEF suit en file active, dans le cadre du PRE de Toulon :

- 4 mamans en guidance parentale en cours de suivis ou programmée,
- 5 situations en EMDR en cours de suivis ou programmée

La file active au 31/12/22 est donc à 9 situations sachant que sur l'année 2022, le nombre total de situations suivies s'élève à 17.

Au-delà de l'accompagnement des familles, la permanence de l'AVEF une demi-journée par mois dans nos locaux, nous permet d'échanger autour de situations questionnant l'équipe du PRE, d'avoir un éclairage spécifique et une expertise nous permettant de prendre du recul sur notre pratique.

Le partenariat est à poursuivre en 2023 avec, dans l'idéal la présence de l'AVEF dans nos locaux deux demi-journées par mois ou une journée entière.

Sandrine SOLIVELLAS-VILLERONCE

Coordinatrice PRE Toulon

17/01/2023

## ÉCOLE JEAN ZAY / AVEF

Cette année encore, nous avons travaillé en collaboration avec l'AVEF et plus particulièrement avec Mme Sanchez qui reste notre référente école.

Les familles qui ont déjà eu contact avec l'association appellent maintenant directement le secrétariat en cas de besoin. Pour les familles nouvellement inscrites dans l'école, le protocole reste le même : nous envoyons un mail pour demande de rendez-vous, la première prise de contact a lieu à l'école (c'est rassurant pour les familles). Nous évoquons ainsi les difficultés de l'élève concerné au sein de la classe et de l'établissement et les prises de rendez-vous se poursuivent dans les locaux de l'association.

Les échanges avec Mme Sanchez nous sont comme toujours précieux pour permettre de déterminer quelle est l'aide la plus pertinente à proposer aux enfants et leurs familles.

Nous espérons continuer à travailler ensemble pendant toute l'année prochaine.

Marie Christine AMET

## CRÈCHE LES COLOMBES

La collaboration de cette année a permis de maintenir le projet de partenariat:  
Un psychologue à la crèche

Ce travail de réseau permet un suivi pour les jeunes enfants avec des situations sensibles ou une détection précoce avec orientation et offre de soin pour soutenir la sphère familiale.

En effet, grâce à la présence d'une psychologue régulièrement dans l'établissement, de nombreuses familles bénéficient de ce partenariat en fonction de leurs besoins.

De plus, l'équipe trouvent des ressources et des pistes pour certaines familles où les problématiques nuisent à la bonne prise en charge de l'enfant en crèche.

Ces temps d'observation et d'échange sont précieux pour les professionnels et complètent l'offre de manière optimale l'offre d'accueil de la crèche.

Les parents peuvent rencontrer sur place lors d'un premier rdv avec la directrice, la psychologue et créer un premier lien en confiance afin de favoriser le travail de soin en extérieur.

En fin d'année la crèche des Grenadines a ouvert ses portes et le partenariat s'étend sur cette deuxième structure.

Actuellement sur la crèches des Colombes une dizaine de familles ont bénéficié de ce service et déjà deux en fin d'année sur la crèche des Grenadines.

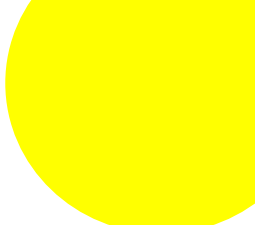
Ce travail permet à tous les professionnels de nos 2 crèches d'améliorer la prise en charge des jeunes enfants et de favoriser la communication avec les familles.

Grâce à notre partenariat avec l'AVEF, un nouveau projet vient de voir le jour pour l'année 2023 dans la crèche un lieu d'accueil parents enfants avec des ateliers ludiques. Riche de sa dimension humaine, ce projet prend forme et évoluera tout au long de l'année grâce aux multiples interventions et aux groupes formés

Un grand merci aux professionnels de l'AVEF pour leur soutien, implication et leur humanisme.

Enfin je soulignerai l'aspect humain de ce partenaire, comprenant de nombreux professionnels toujours disponibles et prêts à œuvrer dans nos quotidiens.

Fanny  
Crèche Les Colombes



Je voulais m'adresser à vous pour vous remercier pour tout ce que vous avez fait pour moi. Vous avez réussi à changer notre famille. Il y a 12 ans vous avez eu une maman en panique qui avait de besoin d'aide car la relation entre elle et son bébé était invivable, alors vous l'avez prise en charge et avez discuté avec elle en voyant qu'elle demandait de l'aide, vous l'avez aidées. Vous avez alors donné des conseils. Puis un jour ce bébé qui a grandi et alors revenu vous voir pour une autre raison et vous avez encore une fois réussi à régler les problèmes. Alors aujourd'hui je vous dis merci. Vous avez suivi mon parcours et avez sauvé quatre personnes. Je vous en suis reconnaissante. Vous avez fait de moi une adolescente libre sans peur. Juste la peur de toujours perdre ma maman. Je fais comme Michel me dit je ferme les yeux et je regarde son visage quand elle est absente. Je n'aurais pas voulu avoir d'autres parents que ma maman et mon papa.

Aujourd'hui c'est l'anniversaire de ma maman et quand je serai maman à mon tour je serai comme ma mère : protectrice, affectueuse, toujours à l'écoute pour ses enfants, très généreuse, bienveillante, câline en un mot elle est parfaite !

Je sais que j'aurai sa force et son courage. Peut-être que je deviendrai blonde aux yeux bleus.

Je tiens à vous dire que vous avez le beau métier du monde, celui de soigner les cœurs quand ils ont de la peine.

Merci Alexandrine et Michel d'avoir contribué à mon développement, plus tard je parlerai de vous à mes enfants.

Cette année encore, nous avons travaillé en collaboration avec l'AVEF et plus particulièrement avec Mme Sanchez qui reste notre référente école.

Les familles qui ont déjà eu contact avec l'association appellent maintenant directement le secrétariat en cas de besoin. Pour les familles nouvellement inscrites dans l'école, le protocole reste le même: nous envoyons un mail pour demande de rendez-vous, la première prise de contact a lieu à l'école (c'est rassurant pour les familles). Nous évoquons ainsi les difficultés de l'élève concerné au sein de la classe et de l'établissement et les prises de rendez-vous se poursuivent dans les locaux de l'association.

Les échanges avec Mme Sanchez nous sont comme toujours précieux pour permettre de déterminer quelle est l'aide la plus pertinente à proposer aux enfants et leurs familles.

Nous espérons continuer à travailler ensemble pendant toute l'année prochaine.

Bonne journée, Mme Sanchez et à bientôt

# ANNEXES

## PUBLICATIONS

ALEXANDRINE SANCHEZ, Psychologue  
clinicienne

### REVUE THÉRAPIE SYSTÉMIQUE



PRATIQUES PROFESSIONNELLES > THÉRAPIE SYSTÉMIQUE

## Un dispositif de prise en charge systémique des violences conjugales



Alexandrine Sanchez  
Psychologue clinicienne  
Psychothérapeute  
familiale

Les faits récents de féminicides, paroxysme des violences conjugales, rappellent combien il est important non seulement de protéger la victime, mais également de prendre en charge l'auteur des violences afin d'éviter toute récurrence. Des professionnels œuvrent au quotidien pour accompagner ces familles meurtries et permettre aux auteurs des faits de conscientiser leurs actes. C'est ici un dispositif de thérapie systémique qui est présenté à travers l'histoire de Madame O, et qui témoigne de la nécessité de travailler avec l'ensemble des protagonistes : l'auteur des violences, la femme victime ainsi que les enfants.

**A** l'heure actuelle, il existe beaucoup de dispositifs pour protéger les femmes victimes de violences conjugales, mais peu s'inscrivent dans une démarche interactionnelle. De fait, les femmes qui s'adressent à ce type d'association ne sont pas toujours aidées à réfléchir à leur propre position dans la relation.

Les violences conjugales sont un processus complexe, la « négation de l'altérité dans la position haute absolue : il n'y a que moi... et moi ! » (Christen et al., 2005). Même si le statut des femmes a considérablement évolué, la notion de genre est quant à elle encore prégnante et un travail de prévention (dans les écoles, par exemple) reste à faire pour dépasser les inégalités souvent ancrées dans certains milieux et dans l'éducation des enfants.

La violence est une balance non équilibrée où l'un domine l'autre, que ce soit à travers l'argent, les relations sociales ou familiales, le travail... C'est aussi un cycle fermé dans lequel l'homme pose un acte violent, culpabilise, retourne vers la victime qui lui pardonne, entraînant alors une période d'accalmie vécue comme une lune de miel dans le couple, puis le cycle recommence. Ce qui est dangereux, c'est que la violence sans intervention d'un tiers extérieur se répète de plus en plus et raccourcit les temps d'accalmie ; le danger devient de plus en plus présent, allant parfois jusqu'au meurtre.

Il existe peu de dispositifs qui prennent en compte à la fois le contexte des violences et leur traitement du point de vue de l'auteur. Il est pourtant indispensable de venir en aide à l'auteur des faits, reconnu comme coupable dans l'exercice de ces violences, afin non seulement de protéger la femme et les enfants, mais aussi d'éviter tout type de récurrence, car, bien

souvent – même s'il s'agit là d'un élément d'explication et non d'une excuse –, nombre d'entre eux ont été confrontés à des violences au cours de leur enfance !

Les violences conjugales sont différentes de l'agressivité, de la colère ou bien encore des conflits conjugaux. Elles restent un phénomène complexe, dont on ne peut ignorer les trois protagonistes principaux : l'auteur, la victime et les enfants. On ne peut non plus ignorer l'importance du tiers social dans ce traitement complexe.

Les violences constituent un problème d'ordre systémique : « Nous sommes, dans ces conditions, dans la nécessité, nous semble-t-il, d'appliquer un raisonnement systémique à deux boucles : une première boucle concerne un système familial ou groupal où nous avons à tenir compte de l'entrecroisement des problématiques personnelles et interpersonnelles, et dont le dysfonctionnement entraîne la mise en action d'une deuxième boucle lorsque plusieurs catégories d'intervenants relevant de diverses disciplines, champs d'exercices et institutions sont concernées. » (Delage et al., 2012).

#### LE DISPOSITIF DE PRISE EN CHARGE DES AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES

Nous accompagnons les auteurs de violences conjugales depuis près de quinze ans au sein même d'une association qui œuvre pour le soutien à la fonction parentale dans une perspective systémique.

Nous travaillons dans le cadre d'un protocole signé par différentes associations et institutions : la justice, le SPIP (qui est un service de contrôle judiciaire après jugement), AVENIR (qui est un service de contrôle judiciaire intervenant avant jugement), la région, l'État, l'Association d'aide aux victimes d'infractions du Var (AAVIV), etc.

Nous intervenons dans le contexte d'une aide contrainte : « Il est de la responsabilité de l'auteur de cesser les violences qu'il commet. Cela ne semble pouvoir être envisagé que s'il est contraint de le faire, car l'on sait ce que valent les promesses, aussi sincères soient-elles. » (Delage, 2008 a.)

Les auteurs sont reçus soit avant jugement dans le cadre du flagrant délit soit après jugement dans le cadre de l'obligation de soins ordonnée par la justice. Ils doivent se rendre à huit séances, une fois par semaine, tous les jeudis pendant deux heures. Un entretien d'entrée est effectué pour vérifier si les conditions sont réunies pour que l'auteur puisse intégrer les groupes et afin de lui édicter les règles de fonctionnement (pas de pathologies mentales avérées, pas de prise d'alcool ni de stupéfiant, etc.). Un entretien de sortie est également effectué pour faire des propositions de soin : individuel, thérapie de couple, de famille... Les entretiens sont réalisés par une psychologue.

Ces groupes psychoéducatifs sont animés par deux professionnels : psychologue, psychiatre ou travailleur social, mais toujours concomitamment par un homme et une femme, afin que les hommes reçus pour violences conjugales puissent acquérir d'emblée une représentation de la complémentarité entre les genres.

Nous travaillons toujours à partir de supports photographiques, d'articles, de vidéos, etc., pour aborder des thèmes de la parentalité, de la gestion de conflits, de la représentation de genre, parler des différentes formes de violences, etc.

Le travail en groupe est primordial, car il permet de dépasser le déni souvent très fort chez ces hommes.

Ce travail constitue, pour nous, la première étape d'un travail thérapeutique prenant en compte tant la relation à la victime que les conséquences traumatiques sur les enfants témoins des violences.

En effet, le travail de couple paraît essentiel, avec, bien sûr, l'accord de la victime, car il est important de travailler sur le lien qui les unit, que ce soit pour aider à la séparation ou pour les aider à continuer leur relation de façon plus apaisée.

Le dernier point qui nous semble primordial porte sur la présence des enfants, car ce problème est bien souvent insuffisamment pris en compte ; or, les conséquences sur la santé physique et psychique des enfants peuvent être désastreuses : troubles du sommeil, de l'alimentation, encoprésie, énurésie, agressivité, repli sur soi... Ils sont clairement victimes de la violence de leurs parents. Il est alors essentiel qu'ils soient eux aussi reçus dans une ultime étape du traitement de ces violences, afin d'effectuer, en présence de leurs parents, une dépollution de leurs traces traumatiques.

Nous utilisons la thérapie familiale de type systémique ou bien encore l'EMDR (*Eye Movement Desensitization and*



*Reprocessing*), thérapie initiée par Francine Shapiro, en 1987, qui est une technique de désensibilisation des stress posttraumatiques par le balayage des yeux ou le tapotement pour retraiter ces traumatismes. Cela permet d'éviter une cristallisation des émotions négatives associées à l'événement dans le système neuronal ; c'est ce que l'on appelle « le traitement adaptatif de l'information ».

Dans la thérapie systémique, le thérapeute devient la base de sécurité provisoire où la famille peut s'attacher de façon transitoire pour dépasser le traumatisme (Delage, 2008 b). Nous travaillons beaucoup sur les sous-systèmes (fratrie, couple...), avec notamment des objets flottants (blason, génogramme...) qui nous aident à dépasser le discours et à métaphoriser les affects (Caillé, Rey, 2004).

Nos thérapies sont inspirées du modèle des thérapies brèves ; les séances sont balisées et réévaluées dans le temps (Isebaert, Cabié, 1994). Le patient occupe une place centrale dans la résolution de ses problèmes, et nous travaillons essentiellement autour de sa collaboration et de ses compétences. Le thérapeute est aussi toujours invité à travailler sur ses propres résonances en lien avec la famille. Nous proposons également des stages de responsabilisation sur deux jours, qui sont soit une alternative aux peines soit des compositions pénales.

Enfin, cette année, nous avons mis en place des groupes postjugement fermés pour faire un travail plus individualisé et plus axé sur l'histoire des auteurs.

### MADAME O OU LA NÉCESSITÉ DE PROTÉGER LA VICTIME ET SES ENFANTS

Madame O, en pleurs, appelle l'association en signalant à la secrétaire qu'elle m'a déjà rencontrée cinq ans auparavant pour une prise en charge des troubles du comportement de l'une de ses filles. Mais elle précise que, là, le problème est différent : elle a subi des violences de la part de son mari lors du week-end et elle souhaite me voir en urgence. →

**Le thérapeute devient la base de sécurité provisoire où la famille peut s'attacher pour dépasser le traumatisme.**



→ Un rendez-vous fut fort heureusement possible dès le lendemain grâce à un désistement. Elle se présente à l'entretien très apeurée avec un pansement sur le nez, m'expliquant que, comme elle avait mal nettoyé la maison, Monsieur lui a mis un coup de tête devant ses filles qui l'ont soignée, effrayées par le sang et la violence ! Après l'avoir longuement écoutée et interrogée sur le type de violences qu'elle subissait (physiques, verbales...), je lui demandai ce qu'elle attendait de moi. Comme dans de nombreux cas, elle souhaitait que Monsieur se fasse soigner. Les victimes ont bien souvent le rôle de sauveur ou de soignant de leur mari « malade » qu'il faut absolument sauver. Ce comportement est souvent amplifié par le phénomène d'emprise et de contrôle qu'ils exercent sur elles. Je lui expliquai alors que la démarche ne pouvait que venir de lui : soit de manière volontaire, cela signifiant alors qu'il aurait dépassé le déni et reconnaîtrait sa responsabilité, soit dans le cadre d'une obligation de soin décidée par la justice. Elle me confirma que Monsieur était dans le déni le plus total et qu'il rejetait entièrement la faute sur Madame et son « fichu » caractère. Je lui signifiai alors qu'elle était potentiellement en « danger » et qu'il fallait se protéger, elle et ses enfants. Pour cela, je lui recommandai de déposer plainte, sans quoi je serais dans l'obligation de signaler sa situation aux autorités judiciaires, car ses enfants étaient en danger, tout du moins au niveau psychologique.

Elle accepta alors de me suivre pour récupérer son certificat médical à l'hôpital où le personnel soignant appuya sa plainte. Nous nous rendîmes ensuite au commissariat pour déposer plainte. Elle reçut un très bon accueil et Monsieur fut placé en garde à vue le soir même, puis placé sous contrôle judiciaire avec obligation de soins sur notre structure. Madame était très culpabilisée, mais aussi soulagée d'être protégée et de pouvoir prendre du recul. Elle fut aussi orientée pour un suivi psychologique à l'Association d'aide aux victimes.

Lors de sa prise en charge dans le groupe, Monsieur fut d'abord dans le déni, présentant un profil immaturo-affectif (comme on le voit souvent dans ces situations), ne parvenant que très peu à mettre des mots sur ses émotions. Il avait de plus une vision de la femme très dégradée en raison de son vécu très traumatique avec sa propre mère. Le groupe a été étayant, lui permettant, petit à petit, de dépasser son déni, ses représentations et de parvenir à une mentalisation accrue de ses affects.

À la fin du contrôle judiciaire, une thérapie de couple fut proposée, ainsi qu'une thérapie familiale afin de travailler tant sur la relation conjugale que sur les incidences de stress posttraumatiques sur les enfants.

Cette situation a eu une très bonne évolution, puisque tant le positionnement de la Justice que l'offre de soin ont permis à cette famille de travailler sur les traumatismes liés à cette violence, mais aussi d'avoir l'opportunité de reprendre un fonctionnement optimal.

Ce travail thérapeutique est essentiel, car il permet de rompre la transmission générationnelle des *patterns* traumatiques de violence.

## Bibliographie

- Caillé P., Rey Y.**, 2004, *Les Objets flottants : méthodes d'entretiens systémiques*, Paris, Fabert, 2017.
- Christen M. et al.**, 2005, *Vivre sans violences ? Dans les couples, les institutions, les écoles*, Toulouse, Érès.
- Coutanceau R., Smith J.**, 2011, *Violence et famille. Comprendre pour prévenir*, Paris, Dunod.
- Delage M.**, 2008 a, « Les violences conjugales. À propos d'un dispositif de prise en charge », *Le Journal des psychologues*, 257 : 66-69.
- Delage M.**, 2008 b, *La Résilience familiale*, Paris, Odile Jacob.
- Delage M., Sanchez A., Bruno J.-L., Degiovani M.**, 2012, « Les violences conjugales, phénomène social, problème systémique », *Thérapie familiale*, 33 (2) : 105-121.
- Isebaert L., Cablé M.-C.**, 1994, *Pour une thérapie brève. Le libre choix du patient comme éthique en psychothérapie*, Toulouse, Érès, 2015.
- Shapiro F., Forrest M.**, 2005, *Des yeux pour guérir. EMDR : la thérapie pour surmonter l'angoisse, le stress et les traumatismes*, Paris, Le Seuil.

## CONCLUSION

À travers ce cas clinique, nous avons vu combien le traitement des violences conjugales ne peut se faire qu'à différents niveaux et combien il nécessite l'engagement de tous les tiers associés à la famille.

Le travail de et en réseau est alors fondamental. Il permet de tenir un discours commun et d'adapter nos pratiques au plus près de la famille.

Pour finir, je reprendrai ici les propos de Roland Coutanceau (2011) : « Prévenir la violence et sa répétition, c'est possible, encore faut-il favoriser le dévoilement, comprendre les ambivalences de celle ou celui qui parfois parle un peu tard et peut-être s'autoriser un droit d'ingérence dans le couple quand on perçoit quelque chose de problématique... Finalement, prévenir la violence dans le couple, c'est mieux appréhender les mécanismes inhérents qui la sous-tendent, c'est s'autoriser à mieux l'évaluer, c'est accompagner les différents protagonistes et leur entourage en développant des pratiques innovantes. » ▮

# REVUE DE L'INFIRMIÈRE

Provided for non-commercial research and education use.  
Not for reproduction, distribution or commercial use.



This article appeared in a journal published by Elsevier. The attached copy is furnished to the author for internal non-commercial research and education use, including for instruction at the author's institution and sharing with colleagues.

Other uses, including reproduction and distribution, or selling or licensing copies, or posting to personal, institutional or third party websites are prohibited.

In most cases authors are permitted to post their version of the article (e.g. in Word or Tex form) to their personal website or institutional repository. Authors requiring further information regarding Elsevier's archiving and manuscript policies are encouraged to visit:

<http://www.elsevier.com/authorsrights>

protéger et accompagner

# La nécessité d'une prise en charge globale face aux violences conjugales

**Les violences conjugales constituent un problème de santé publique et sociétal qui doit intégrer un traitement à trois têtes : l'auteur, la victime, les enfants. La prise en charge de ces violences est pluridisciplinaire. Elle nécessite l'engagement de chacun dans l'intérêt de tous les protagonistes de la cellule familiale. Le travail en réseau est essentiel pour les professionnels de santé, les acteurs du social, la police et la justice.**

© 2022 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés

Mots clés – agresseur ; équipe pluridisciplinaire ; prévention ; prise en charge ; protection ; victime ; violence conjugale

*The need for a global care when faced with domestic violence. Domestic violence is a public health and societal problem that must be treated in three ways: the perpetrator, the victim and the children. The treatment of this violence is multidisciplinary. It requires the commitment of everyone in the interest of all the protagonists of the family unit. Networking is essential for health professionals, social workers, police forces and the justice system.*

© 2022 Elsevier Masson SAS. All rights reserved

Keywords – aggressor; care; domestic violence; multidisciplinary team; prevention; protection; victim

Alexandrine Sanchez  
Psychologue clinicienne,  
psychothérapeute  
familiale, spécialisée  
en ethnopsychiatrie  
et en psychotraumatisme

Association Vivre en famille,  
24 rue Beausseier,  
83500 La Seyne-sur-Mer,  
France

41

Les violences conjugales sont un processus complexe, c'est la « négation de l'altérité dans la position haute absolue : il n'y a que moi... et moi ! » [1]. Même si les femmes ont vu leur statut évoluer, la notion de genre est encore prégnante et il reste beaucoup de prévention (dans les écoles notamment) à faire pour dépasser les inégalités souvent très fortes dans certains milieux et dans l'éducation des enfants [2].

⚡ Bien souvent, les victimes ne sont prises en charge qu'à un niveau individuel, et il est capital de les aider à réfléchir à leur statut et à leur rôle dans le maintien de cette relation pathologique car, bien sûr, l'auteur est le seul coupable des violences, mais elles sont responsables du maintien de la relation.

⚡ Cet élément est essentiel, surtout quand des enfants sont en jeu, et ce d'autant plus que, même après condamnation de l'auteur, la grande majorité des victimes retourne en couple. La protection des enfants est un aspect primordial car nous faisons le constat que la plupart des victimes, de même que les auteurs, ont vécu des troubles de stress post-traumatique liés à la violence conjugale de leurs parents dans leur enfance. Cela n'est pas une excuse mais une explication pour nous, les psychologues, qui nous permet de proposer des offres de soins au plus près des familles afin d'éviter la transmission des schémas violents et traumatiques.

⚡ La violence conjugale est une relation de domination qui s'exerce à plusieurs niveaux : financier, psychologique, physique, sexuel, etc. Elle est différente de la colère ou de l'agressivité et vise

le contrôle et l'isolement de l'autre, jusqu'à nier son altérité. La présence des soignants et des représentants de la justice est indispensable dans l'ouverture de ces systèmes souvent enclavés et enchevêtrés.

## Dispositif d'accompagnement associatif

Dès la création de l'association Vivre en famille (Avef), en 2000, à la Seyne-sur-Mer (83), nous avons constaté que beaucoup d'enfants étaient impactés par les violences conjugales et que les mères restaient en couple même après la condamnation du mari.

⚡ Nous avons réuni un comité de pilotage avec différents acteurs (conseil départemental, services de probation, etc.) et réfléchi à la prise en charge de ces auteurs afin de protéger leur famille. Nous pensions d'abord à des appartements

## Note

<sup>1</sup> Dispositif étatique local de lutte contre l'échec et le décrochage scolaire qui repose sur une approche globale des difficultés rencontrées par les enfants âgés de 2 à 16 ans (aide aux devoirs, soutien à la parentalité, loisirs, etc.).

## Références

- [1] Christen M, Hheim C, Silvestre M, Vasselier-Novelli C. Vivre sans violences ? Dans les couples, les institutions, les écoles. Toulouse: Érès; 2004.  
[2] Sanchez A. Un dispositif de prise en charge systémique des violences conjugales. J Psychol 2021;(393):66-8.

Adresse e-mail :  
alexandrine.sanchez.psy.avef@gmail.com  
(A. Sanchez).



© France/Burger

#### Pour en savoir plus

- Arrêtons les violences. Outils de formation sur les violences au sein du couple. <https://arrestonslesviolences.gouv.fr/je-suis-professionnel/outils-violences-au-sein-du-couple>.
- Coutanceau R, Smith J. Violence et famille. Comprendre pour prévenir. Paris: Dunod; 2011.
- Delage M. La résilience familiale. Paris: Odile Jacob; 2008.
- Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances. Protection des victimes. Rencontres interprofessionnelles de la Miprof le 24 novembre 2021. [www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/protection-des-victimes-rencontres-interprofessionnelles-de-la-miprof-le-24-novembre-2021/](http://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/protection-des-victimes-rencontres-interprofessionnelles-de-la-miprof-le-24-novembre-2021/).
- Shapiro F, Silk Forrest M. Des yeux pour guérir. Paris: Seuil; 2014.

Déclaration de liens d'intérêts  
L'auteur déclare ne pas avoir de liens d'intérêts.

thérapeutiques, pour les héberger le temps de leur probation, mais ce projet n'a pas pu aboutir.

✦ En 2006, des groupes de parole à visée psychoéducative ont été organisés, chaque semaine, à raison de huit séances d'affilée pour les auteurs de violences conjugales, avant ou après jugement. Ils sont également accessibles aux personnes volontaires.

Ces groupes sont animés par un binôme homme-femme (psychologue et travailleur social) afin d'aider les participants à travailler sur leurs représentations de genre ainsi que sur la parentalité, le respect, la communication, les différents types de violences, etc. Le groupe est un important levier du déni; la prise en charge individuelle ne se fait qu'après les huit séances et une éventuelle reconduite de celles-ci.

✦ Nous proposons par ailleurs des groupes de responsabilisation

d'auteurs, qui ont lieu sur deux jours et qui sont des alternatives aux poursuites pour les primodélinquants, ou des groupes thérapeutiques, qui se déroulent sur six mois après le jugement à raison de deux soirs par mois.

✦ Nous disposons, au sein de l'association, d'un centre de prise en charge des traumatismes et d'un centre de thérapie familiale, ce qui nous permet de proposer des prises en charge individuelles, de couple ou familiales.

#### Illustration clinique

Nous rencontrons, avec une collègue éducatrice du programme de réussite éducative, M<sup>me</sup> B. et ses trois enfants arrivés de Tunisie dans un contexte de grande violence conjugale.

✦ M<sup>me</sup> B. a réussi à trouver un appartement dans une habitation à loyer modéré, mais M. B. a squatté le logement juste au-dessus. Elle vit dans la terreur, il la surveille en permanence, la harcèle, l'insulte. Elle habite seule dans le plus grand dénuement, sans étayage affectif, social ou médical. Notre collègue médiatrice-traductrice peut intervenir dans cette situation. Elle a pour mission d'aider M<sup>me</sup> B. à ouvrir "son système": prendre contact avec une assistante sociale, l'accompagner dans sa recherche d'emploi, trouver de l'aide pour les devoirs des enfants et leurs loisirs, etc.

✦ M<sup>me</sup> B. nous apparaît traumatisée. Elle présente des symptômes somatiques (douleurs au ventre, insomnies, maux de tête, etc.) et psychiques (anxiété, pleurs, dépression, hypervigilance, etc.).

✦ Notre travail, en collaboration avec le directeur de l'Avef, consiste à persuader cette maman, tout en lui offrant un espace thérapeutique soutenu et soutenant, de porter plainte et ainsi de se protéger elle et ses enfants. Après quelques mois

d'étayage et un nouvel accès de violence de la part de son mari, M<sup>me</sup> B. se décide à porter plainte.

✦ Elle est accompagnée à l'hôpital par la médiatrice-traductrice. Au service d'accueil des urgences, M<sup>me</sup> B. est reçue par une infirmière du service. Avec beaucoup d'empathie, de bienveillance et de bienveillance, celle-ci prend le temps de l'écouter et de l'entendre dans toutes ses dimensions (culturelle, affective, émotionnelle). En confiance, M<sup>me</sup> B. peut se livrer sur son vécu. En plus de la présence de la médiatrice-traductrice, l'infirmière établit un contact téléphonique avec moi afin d'assurer un travail de réseau efficient. La parole de M<sup>me</sup> B. ainsi que les éléments somatiques et psychiques en lien avec sa situation sont ainsi consignés dans son dossier patient, et transmis au médecin par la suite. En accord avec ce dernier, l'infirmière propose à M<sup>me</sup> B. un sédatif léger pour la soulager de son angoisse omniprésente. Après examen clinique, le médecin établit un certificat médical à présenter à l'appui de la plainte, déposée dans la foulée auprès des services de police.

✦ Dans le prolongement du dépôt de plainte et des poursuites engagées, M. B. a été incarcéré. M<sup>me</sup> B. a pu trouver un emploi et reprendre une vie plus apaisée.

#### Conclusion

La prise en charge des violences conjugales se veut être multipartenariale et dans l'engagement soutenu de chacun. Au travers de cette illustration clinique, le somatique et le psychique se rejoignent dans l'intérêt commun pour la protection et le suivi des femmes et des enfants. Les soins proposés aux auteurs de violences vont dans le sens de cette même protection. Des résultats positifs peuvent émerger face au risque de récurrence. »

# PUBLICATIONS

## PR. MICHEL DELAGE, Psychiatre

### CHAPITRE : Cycle de vie familial et évolution des liens d'attachement

Dans l'ouvrage :

#### LE CYCLE DE VIE DES FAMILLES CONTEMPORAINES

Sébastien DUPONT

Éditions Érès

Sous la direction de

Sébastien Dupont

### Le cycle de vie des familles contemporaines



Cet ouvrage apporte un regard original et dynamique sur les familles contemporaines vues sous l'angle de leur cycle de vie. Il offre une mise à jour documentée des connaissances sur les parcours familiaux et des repères utiles pour les professionnels.

La famille est un groupe dynamique qui évolue et se transforme au fur et à mesure de son développement. Chaque étape de son cycle de vie entraîne une réorganisation des relations et des règles de vie partagée : autonomisation du jeune adulte, formation du couple, arrivée des enfants, scolarisation, adolescence, nid vide, retraite des parents, fin de vie... Le passage d'une étape à une autre peut donner lieu à des périodes de crise, propices à l'émergence de conflits et de symptômes.

La diversification des configurations familiales n'entame pas la pertinence du concept de cycle de vie familial. Plus les familles sont fragiles et changeantes, plus il est utile de les appréhender dans leurs trajectoires évolutives, jalonnées de moments critiques pour l'équilibre des liens.

Cet ouvrage offre une grille de lecture des parcours familiaux actuels, intégrant les évolutions socio-culturelles majeures telles que l'augmentation de l'espérance de vie, la procréation médicalement assistée, la recomposition familiale, l'homoparentalité, l'adoption ou encore les expériences de migration.

# CHAPITRE : La spiritualité dans l'activité professionnelle de l'éducateur : une nécessité, une aptitude, une ressource

Dans l'ouvrage :

## LES SPIRITUALITÉS DANS LE TRAVAIL SOCIO ÉDUCATIF

Sous la direction de Maël VIRAT – Daniel VERBE

Éditions Érès



**En France, tenir compte de la dimension spirituelle dans l'accompagnement socio-éducatif ne va pas de soi. Cet ouvrage collectif et pluridisciplinaire vise à identifier les obstacles à cette prise en compte et à envisager leur éventuel dépassement.**

Dans le contexte français où la laïcité tend à inhiber les croyances singulières au nom des valeurs républicaines, prendre en compte la dimension spirituelle dans l'accompagnement socio-éducatif ne va pas de soi.

Les spiritualités constituent en effet une nébuleuse complexe qui semble échapper à l'attention des sciences humaines. Elles apparaissent foisonnantes, polysémiques et se développent discrètement dans un contexte de sécularisation et d'affaiblissement des religions traditionnelles. Pourtant, elles irriguent la vie de nombreuses personnes et leurs bénéfices psychologiques sont apparus dans de passionnantes études.

À travers des analyses pluridisciplinaires de chercheurs, d'experts et de praticiens, cet ouvrage interroge le rapport des institutions sociales, médico-sociales et des travailleurs sociaux aux spiritualités. Il cherche à identifier les obstacles à leur prise en compte et à envisager leur éventuel dépassement. Les spiritualités pourraient-elles être une ressource, pour les jeunes, pour les éducateurs et les intervenants sociaux, conviant ainsi à des pratiques qui feraient une plus large place à la dimension spirituelle de leurs identités ?

# PARTICIPATION À L'OUVRAGE : LA CRISE COVID VUE PAR LES PSYS

Ouvrage collectif sous la Direction de :

Maxime BELLEGO, Docteur en Psychologie

Éditions Satas

« Il ne s'agit pas de penser seulement la crise en termes de bouleversement avec les effets négatifs que nous connaissons, mais d'envisager aussi les potentialités que révèle cette crise avec le retour inespéré vers la pensée du soin. » Julien Betbèze.

Six psychiatres et psychologues nous livrent dans cet ouvrage leurs réflexions sur la crise sanitaire COVID qui continue de bouleverser notre quotidien.

Que s'est-il passé dans notre environnement proche ? Au sein de notre famille, dans notre travail et dans la société en général, une telle crise sanitaire et politique a eu des retentissements à plusieurs niveaux, que les auteurs décrivent et analysent au fil des thèmes abordés.

Dans une société de l'information, voire de la surinformation, la temporalité est tellement déformée que les médias sont capables de traiter la même information en continu pendant plusieurs mois et du jour au lendemain, passer à autre chose sans synthèse ni analyse.

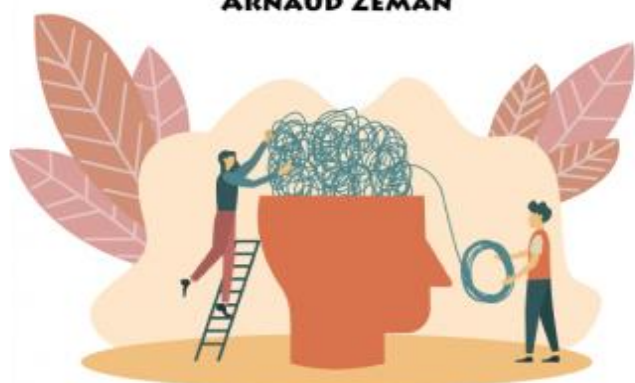
Cet ouvrage propose donc un témoignage de cette période à destination de tous : les professionnels du soin s'y retrouveront, mais également les personnes curieuses ou en besoin de réfléchir posément aux événements qui n'ont peut-être pas bien été digérés ou assimilés.

Un bon moment pour se poser et faire le point sur notre rapport au travail, à la famille, au vieillissement, à l'individualisme et au collectif, et aux conséquences psychiques et systémiques de tels mouvements sociaux.

Sous la direction de Maxime Bellego, avec la contribution des psychiatres Julien Betbèze, Michel Delage et Dominique Megglé, et des psychologues Maxime Bellego, Laurence Martel et Arnaud Zeman.

## LA CRISE COVID VUE PAR LES PSYS

MAXIME BELLEGO  
JULIEN BETBÈZE  
MICHEL DELAGE  
LAURENCE MARTEL  
DOMINIQUE MEGGLÉ  
ARNAUD ZEMAN



# PUBLICATIONS DANS LA REVUE THÉRAPIE FAMILIALE

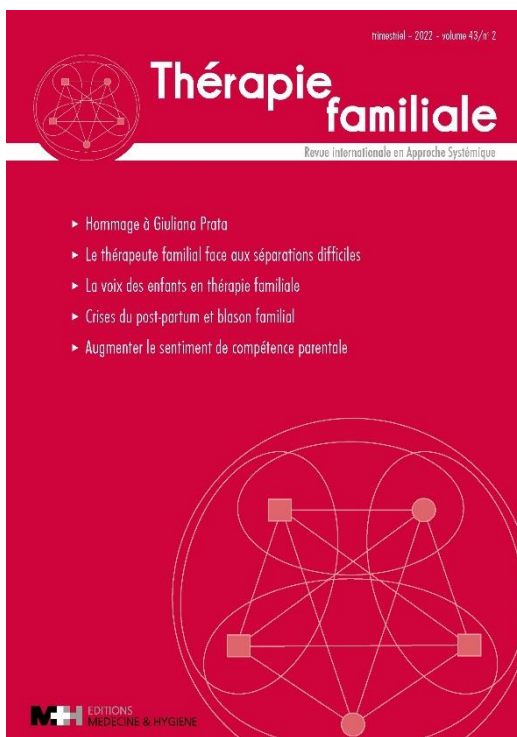
## Le temps et l'existence une approche systémique.



### RÉSUMÉ :

Le temps, avec l'espace, structure l'environnement dans lequel se déploie notre existence. Dans sa dimension psychique, le temps relève d'une construction qui ne peut se faire que dans la rencontre avec le temps des autres. Ainsi sont examinées les caractéristiques de cette construction individuelle et ses variations tributaires de la dimension sociale du temps, et plus encore de l'expérience du temps vécu en famille ainsi que de l'histoire familiale et du cycle de vie de la famille. Les professionnels doivent pouvoir tenir compte de ces différents aspects et réfléchir à la temporalité spécifique de leurs actions, qu'elles se situent dans l'exercice de leurs techniques ou dans l'organisation gestionnaire de leur travail. Au bout du compte, il s'agit toujours de prendre le temps de réfléchir au temps quand on a le souci d'un travail adapté au repérage de dysfonctionnalités relationnelles incluant de possibles dérégulations temporelles.

## Que peut faire un thérapeute familial dans les séparations conjugales conflictuelles ?



### RÉSUMÉ :

Les séparations conjugales sont souvent conflictuelles et ce sont tout particulièrement les enfants qui sont l'enjeu de ces conflits. Il s'agit ici de présenter les enjeux et les difficultés des séparations en utilisant la référence théorique de l'attachement. Du côté des adultes, l'insécurité relationnelle en rapport avec les conflits rend difficile la claire séparation des places et des rôles relevant de la conjugalité et celles relevant de la parentalité. Du côté des enfants, il peut être question de blessure d'attachement, de conflit d'attachement ou de « divorce ». Une clarification des conduites thérapeutiques est ensuite tentée, rendue toujours difficile quand les procédures judiciaires se prolongent et se complexifient.

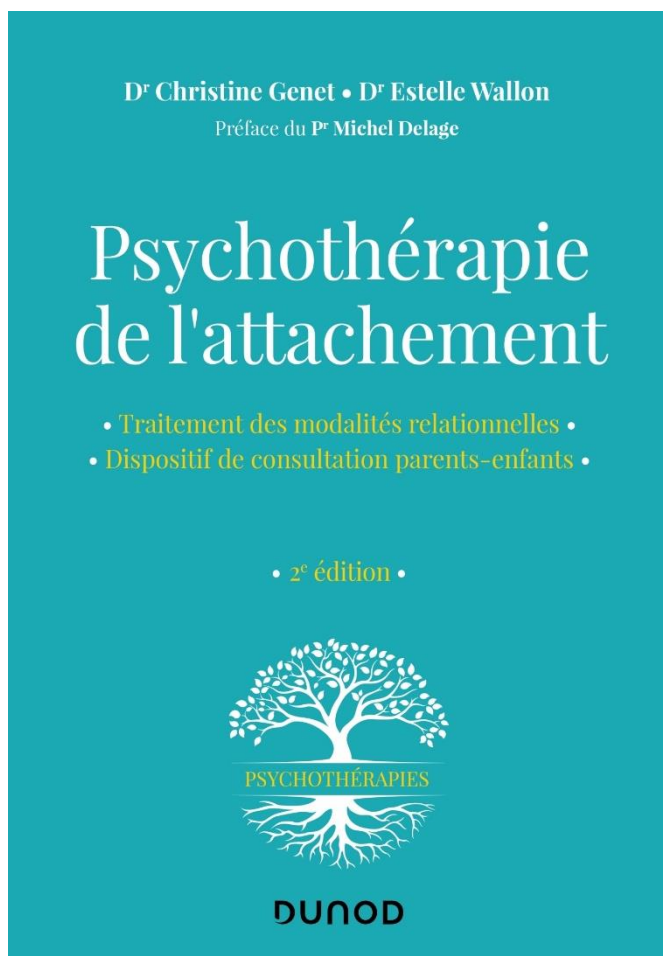


# PRÉFACES DU PR. MICHEL DELAGE

## PSYCHOTHÉRAPIE DE L'ATTACHEMENT

Par Dr Christine GENET – Dr Estelle WALLON

Éditions DUNOD



### PRÉSENTATION

Appuyée sur l'observation éthologique, la théorie du psychiatre John Bowlby nous éclaire sur le lien d'attachement qui intervient dans nos stratégies relationnelles et représentationnelles, ainsi que dans notre gestion des émotions lorsque nous nous trouvons en situations de peur.

Le lien d'attachement se tisse autour des réponses apportées par les parents aux besoins de protection et de réconfort de leur enfant lors des premières expériences de danger, de menace et de stress, et il évolue tout au long de la vie. Outre sa dimension intégrative (éthologique, biologique, évolutionniste, comportementaliste, cybernétique, etc.), la théorie de l'attachement permet la diffusion d'outils pratiques pour modifier des modalités relationnelles du quotidien perçues comme insatisfaisantes.

Cette deuxième édition intègre les dernières avancées sur la théorie de l'attachement. Elle a été remaniée afin d'apporter des nouveaux outils qui facilitent le passage de la théorie à sa pratique clinique. Elle présente de nombreuses situations cliniques où la relation d'attachement est travaillée au cours de la Co-Consultation Attachement Parents-Enfant, dispositif de soin spécifique, d'une consultation spécialisée « sommeil » et d'une consultation pédopsychiatrique.

# QUELLE EST MA PLACE OÙ EST MA PLACE

Sous la Direction d'Yveline REY

Éditions FABERT



Quelle est ma place, où est ma place, suis-je à la bonne place ?

Lequel d'entre nous n'a pas été un jour hanté par cette question.

Avoir, trouver, se faire une place, en changer, parfois la perdre, la subir ou la choisir nous concerne tous.

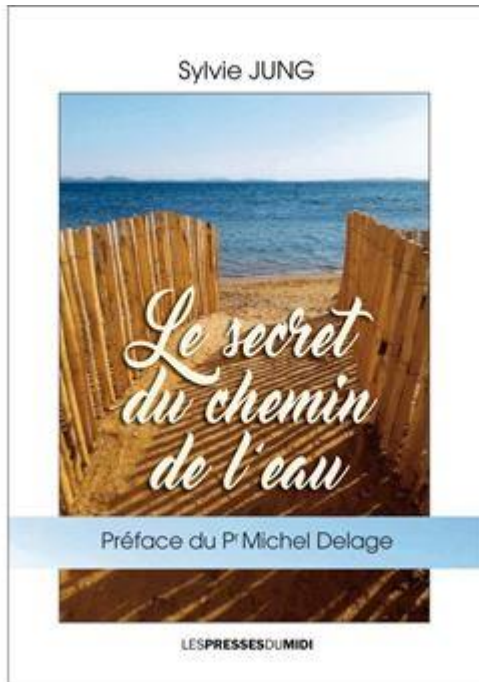
Nous vous invitons dans cet ouvrage à redécouvrir et visiter autrement cette interrogation fondamentale.

Nous vous proposons de l'explorer à travers l'histoire de la famille SAKHOV au gré d'entretiens avec des professionnels à différentes étapes de leur cycle de vie.

# LE SECRET DU CHEMIN DE L'EAU

De Sylvie JUNG

Éditions Les Presses du Midi



Chaque vie est unique. Toutes les douleurs sont aussi personnelles qu'incompréhensibles lorsque ce ne sont pas les nôtres. Mettre en mots des maux redonne un élan, un sens et une représentation différente d'un parcours parfois chaotique.

Suivre Charlotte dans ses années d'existence et comprendre pourquoi apporter son aide est essentiel pour elle, en raison de la traversée atypique des méandres de son « chemin de l'eau », va peut-être faire écho à des vécus analogues.

L'idée d'avancer vers la découverte d'un probable mystère en se plongeant dans des souvenirs et leur analyse est alimentée par une énergie puisée dans chaque instant afin de la libérer de son secret.

# POSTFACE DU PR. MICHEL DELAGE

## LES PARENTALITÉS CONTEMPORAINES

Coordonné par Stefano MONZANI et Nino RIZZO

Éditions ESF



### RÉSUMÉ

La famille en tant que structure de base de la société est un système évolutif. À notre époque où le « faire famille » s'est complexifié, à l'image de notre monde métissé, les professionnels de l'accompagnement et du soin ont le devoir de prendre en compte ces changements dans leur pratique.

Famille homoparentale, adoptive, d'accueil, migrante, recomposée... Issu de la recherche et de la clinique, cet ouvrage explore l'intimité des parentalités contemporaines et les défis majeurs qu'elles doivent relever au quotidien. Chaque chapitre aborde des problématiques et pose des questionnements précis ainsi que des éléments d'analyse et de réflexion pour penser et accompagner les parents et leurs enfants vers des liens sécurisants et épanouissants.

La force de ce livre vient également du défi initial qui a été à la base de sa conception : le dialogue entre les approches systémique et psychanalytique pour aborder les diverses formes de parentalité. De cette double référence se dégage une dynamique stimulante pour la créativité clinique de toutes les personnes qui travaillent avec les enfants, les parents et les familles d'aujourd'hui.

#### **Avec la contribution de :**

Françoise Cailleau, Vincent Cornalba, Michel Delage, Nicolas Favez, Federico Ferrari, Laura Fruggeri, Zohra Guerraoui, Daniela Lucarelli, Angela Macciocchi, Stefano Monzani, Marie Rose Moro, Jean-Paul Mugnier, Despina Naziri, Robert Neuburger, Raphaële Noël, Geneviève Platteau, Iolanda Raciti, Rahmeth Radjack, Nino Rizzo, Pascal Roman, Alessandra Salerno, Claire Squires, Francesco Vadilonga

# PODCAST

## Laurence MARTEL, Docteur en Psychologie

### PSYCHOLOGIE DE L'ATTACHEMENT

Lien pour écouter le podcast sur la psychologie de l'attachement appliquée aux sujets âgés :

<https://podcast.ausha.co/sociogerontologie/attachement>

# GLOSSAIRE

AAVIV : Association d'Aide aux Victimes d'Infractions du Var

Acsé :	Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances
ADSEAAV :	Association Départementale de Sauvegarde de l'enfance, de L'adolescence et des Adultes en Difficulté du Var
AEMO :	Action Éducative en Milieu Ouvert
ALSH :	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
AMIQ :	Association Maison Intergénérationnelle de Quartier
ANCSEC :	Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances
APEA :	Association de Prévention Et d'Aide à l'insertion
APP :	Analyse de Pratiques Professionnelles
ARS :	Agence Régionale de Santé
ASE :	Aide Sociale à l'Enfance
ASV :	Atelier Santé Ville
AVAF :	Association Varoise d'Accueil Familial
AVAST :	Association Varoise de Thérapie Systémique et Familiale
AVASTOFA :	Association Varoise d'Aide et de Soins aux personnes Toxicomanes et leur Famille
AVEF :	Association Vivre en Famille
AVRE :	Association Varoise pour le Respect de l'Enfant
BIJ :	Bureau Information Jeunesse
CAF :	Caisse d'Allocation Familiale
CAMSP :	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
CARSAT :	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CAT :	Centre Aide par le Travail
CCAS :	Centre Communal d'Action Sociale
CCF :	Centre de Consultations Familiales
CD :	Conseil Départemental
CDAG :	Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit
CFA :	Centre de Formation des Apprentis
CG :	Conseil Général
CHITS :	Centre Hospitalier Intercommunal Toulon-La Seyne
CHRS :	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CIDF :	Centre d'Information des Droits des Femmes
CIDFF :	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
CIDJ :	Centre d'Information et de Documentation Jeunesse
CLS :	Contrat Local de Santé
CLSH :	Centre de Loisirs Sans Hébergement
CLSPD :	Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CMP :	Centre Médico Psychologique
CMP :	Centre Médico Social
CNIDFF :	Centre National d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
CNSA :	Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
CODES :	Comité Départemental d'Éducation pour la Santé
COTEFE :	Comités Territoriaux Éducation – Formation – Emploi
CPAM :	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPTF :	Centre Pénitentiaire Toulon La Farlède
CRPV :	Centre de Ressources de la Politique de la Ville
CSAPA :	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
CSC :	Centre Social et Culturel
CUCS :	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
DDCS :	Direction Départementale de la Cohésion Sociale

DGS :	Direction Générale de la Santé
DREAL :	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DRJSCS :	Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.
DRSP :	Direction Régionale des services Pénitentiaires
EAJ :	Espace Accueil Jeunes
ELSA :	Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie
EMDR :	<b>Eye-Movement Desensitization and Reprocessing, ou Désensibilisation et Retraitement par les Mouvements Oculaires.</b>
EN :	Éducation Nationale
ESAT :	Établissements et Services d'Aide par le Travail
ESMS :	Établissements et Services Médico-Sociaux
ETAPS :	Espaces Territoriaux d'Accès aux Premiers Savoirs
FAM :	Foyer d'Accueil Médicalisé
FIPD :	Fonds Interministériel de Prévention et de la Délinquance
FJEP :	Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire
FNACAV :	Fédération Nationale des Associations et des Centres de prise en Charges d'Auteurs de Violence Conjugale et Familiales
FO :	Foyer Occupationnel
GEM :	Groupement d'Entraide Mutuelle
IDEF :	Institut pour le Développement de l'Emploi et de la Formation
IEMF :	Intervention Éducative en Milieu Familial
ILLIAD :	Indicateurs Locaux pour l'information sur les Addictions
IME :	Institut Médico-Éducatif
InVS :	Institut de Veille Sanitaire
LVP :	Ligue Varoise de Prévention
M.A.S :	Maison d'Accueil Spécialisée
MAEFE :	Maison Association Enfant Famille École
MECS :	Maison Enfants à Caractère Social
MIAJ :	Mission Intercommunale Action Jeunes
MILDT :	Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et la Toxicomanie
OFDT :	Office Français de lutte contre les Drogues et la Toxicomanie
OMASE :	Office Municipal Action Socio-Éducative
OVA :	Objectif Vaincre l'Autisme
PEL :	Projet Éducatif Local
PIJ :	Point Information Jeunesse
PJJ :	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PMI :	Protection Maternelle et Infantile
PRE :	Programme de Réussie Éducative
REAAP :	Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
SAVS :	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SCHS :	Service Communal d'Hygiène et de Santé
SEGPA :	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SMPR :	Service Médico-Psychologique Régional
SPIP :	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
TPM :	Toulon Provence Méditerranée
TROD :	Test Rapide d'Orientation Diagnostique
UPB :	Unité Parent Bébé
USMP :	Unité Sanitaire Milieu Pénitentiaire
UTS :	Unité Territoriale Sociale

Nicole LANATA  
Présidente  
Le 15 mai 2023